Landes-Le-Gaulois

Bulletin municipal n°33 - 2021

Sommaire :

Le Mot du Maire *p.2*

Vie communale *p.3*

- L'état civil
- Les p'tits Zooms sur...
- Les commerçants, les artisans et les loisirs

Bonne Mine

Resonance Deco

- Les gîtes, les chambres d'hôtes, salle de réception
- Le Bilan financier
- Le PLUI-HD
- La Commission Bâtiments
- La Commission Voirie
- La Commission Culture et Cérémonies
- Le Conseil Municipal des Jeunes
- L'école maternelle de Landes-le-Gaulois
- L'école maternelle Villefrancoeur
- Le Centre de Loisirs
- La Bibliothèque

Informations intercommunales *p.23*

- Le Relais Assistantes Maternelles - Les assistantes maternelles agréées
- RÉSAGO, service de transport à la demande

Vie associative *p.25*

- La Flamme Landaise
- La Chalancoeur
- Le Comité d'initiatives
- Le Convivial'Café
- Ensemble et Solidaires - UNRPA
- Molkky en Blois
- Les Randonneurs Gaulois
- Association le Patrimoine de Landes-le-Gaulois
- La Société de Chasse
- Nordic's Val de Loire

Divers *p.41*

- Zone Natura 2000
- Les petites actions citoyennes
- La commune s'amuse !
- Les élections

Mairie :

Rue des écoles
41190 Landes-le-Gaulois
Téléphone : 02 54 20 18 40
Courriel : landes.le.gaulois@orange.fr
Site internet : http://landes-le-gaulois.com
Facebook : Landes-le-Gaulois

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h00 à 11h30
Mardi de 17h00 à 19h00
Jeudi de 17h00 à 19h00

Permanence Directrice du Centre de Loisirs

Mardi de 16h00 à 18h30

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale

Lundi de 13h30 à 17h15
Mardi de 13h30 à 17h15
Jeudi de 13h30 à 16h15
Vendredi de 14h00 à 18h15

Salle des fêtes

Réservation à la mairie, tarifs variables en fonction du lieu d'habitation et de la saison.
Plus d'informations sur :
http://landes-le-gaulois.com
Mise à disposition gratuite pour les associations

Les élus de la commune :

Maire : Eric Peschard

Adjoints : Rozenn Bé, Isabelle Creiche, Pascal Chaintron et Maryse Delugré

Conseillers : Jana Chevallier, Mathieu Gouffault, Laure-Anne Palais, Cataline Guillot, Philippe Guénand, Alexandre Leffray, Daniel Thuault, Delphine Durand, Nicolas Prioux et Yohann Quintin

Directeur de la Publication
Eric Peschard

Comité de rédaction
Delphine Durand, Jana Chevallier, Maryse Delugré, Alexandre Leffray

Impression : *ISF Blois*

Le Mot du Maire

Chers ami(e)s,

Tout d'abord, je tiens, ainsi que le conseil municipal, à vous souhaiter une très belle année 2022. Que cette année soit riche de bonheur et de bienveillance.

J'avais prévu de célébrer les vœux. Malheureusement, comme l'année dernière, en raison de la situation sanitaire, c'est avec tristesse que j'ai pris la décision de les annuler.
Dès que les conditions sanitaires le permettront, j'organiserai une cérémonie de convivialité, je l'espère avant les vacances d'été. Il me parait important de vous présenter votre conseil municipal dans sa globalité avec les attributions de chacun.

Depuis bientôt deux ans, nous avons réalisé de nombreuses choses : réalisation de la rue Barrault en rue jardin, relookage de notre site internet plus moderne et convivial, renforcement de la communication via notre page Facebook, rénovation de notre agence postale communale, aménagement du sous-sol de la salle des fêtes en deux espaces : l'un à disposition des associations, l'autre pour le Convivial Café. A cette occasion, je remercie les membres du Convivial Café d'avoir déménagé, ce qui a permis d'accueillir un nouveau commerce dans notre village : bienvenue à Céline pour son épicerie « Bonne mine », éco-citoyenne riche en produits locaux et bio.

Afin que tous les habitants puissent jouir de la fibre (qui normalement devrait bientôt arriver), nous avons été dans l'obligation de revoir notre adressage, de nouveaux numéros de rue ou de changement d'adresse complète pour certains. Conscient que cela implique quelques soucis administratifs, sachez que nous y avons été contraints et n'avons pas eu le choix. Notre commune a un réseau de téléphonie mobile très médiocre. Beaucoup de personnes s'étant plaintes à leurs opérateurs, ces derniers nous ont fait part qu'une antenne relais (Orange, Free, Sfr et Bouygues) sera bientôt installée sur notre commune.

Je ne pourrais conclure sans rendre hommage à quatre personnes qui nous ont quittés cette année :

- Monsieur Roger GUILLOT, ancien maire et président de SIVOS
- Monsieur Alain TAFFOREAU, conseiller municipal
- Monsieur Jacques DOIREAU, Président et fondateur de la Flamme Landaise et ancien conseiller municipal
- Madame Andrée GUILLOT, présidente de nos anciens "Ensemble et Solidaires"

Merci à eux pour leur dévouement.

Je voudrais remercier tous les membres d'associations qui donnent une grande richesse à notre commune, nous serons toujours là pour vous soutenir. Félicitations à Monsieur Didier GUILLON, nouveau président d'Ensemble et Solidaires.

Merci également à tous les bénévoles et aux nombreux volontaires qui ont tenu des permanences aux vaccinodromes de BLOIS et VENDÔME.

Dans l'attente de vous rencontrer très prochainement, veuillez recevoir toute ma gratitude.

Le Maire,
Eric PESCHARD

La Vie Communale

L'état civil

Ils se sont unis

GOUFFAULT Mathieu et GUERIN Aurélie	*le 21 août*
MERY Philippe et CARREAU Véronique	*le 04 septembre*

Ils ont vu le jour

ERCOLINO Benoist Noah	*le 12 mars*
HUSSON Raphaël	*le 21 mars*
ROGIER RICHER Marvyn	*le 13 juin*
DUCHET Théo	*le 24 juin*
REPINCAY Lucy	*le 24 juillet*
HAMELIN Marceau	*le 1er août*
DEROCHE Lewis	*le 24 octobre*
LEFEVRE Théa	*le 25 octobre*
LUCE Gabriel	*le 05 novembre*

Cette liste correspond aux naissances pour lesquelles nous avons obtenu l'autorisation de publication des parents.

Ils nous ont quittés

DELAHAYE née MATRAS YVette	*le 19 janvier*
BERLAND née CHARBONNIER Roberte	*le 31 janvier*
BOUVET née HERSANT Gisèle	*le 26 mars*
TAFFOREAU Alain	*le 28 avril*
GUILLOT née COYAU Odette	*le 22 mai*
GUILLOT Roger	*le 25 mai*
DEVIENNE née PARFAIT Micheline	*le 05 juin*
ALLOUIN Daniel	*le 29 octobre*
GUILLOT Aurèle	*le 08 décembre*

Cette liste comprend les personnes décédées sur notre commune mais également les Landais(es) décédé(e)s hors commune.

Les p'tits Zooms...

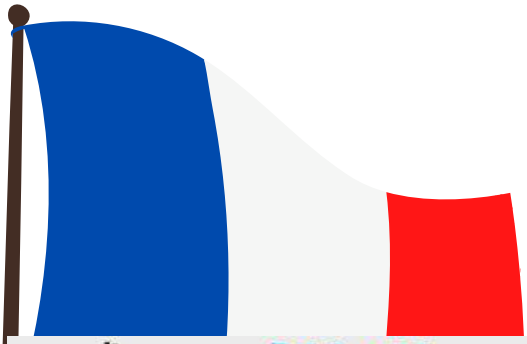

...sur les élections

Rendez-vous en dernière page du bulletin pour les informations officielles relatives aux élections présidentielles et législatives.

...sur le portage de repas

Vous avez montré votre intérêt pour le portage des repas. L'équipe municipale réfléchit encore à sa mise en place Nous reviendrons vers vous selon la faisabilité de ce projet, notamment à visée intergénérationnelle.

...sur le Centre de Loisirs

Le nouveau centre abritant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est toujours en cours d'étude. L'ensemble de l'équipe municipale est mobilisé pour que les p'tits gaulois et leurs copains aient bientôt un nouvel espace entièrement consacré à eux.

Les commerçants :

Evelyne FROGER
12 rue des Ecoles
02 54 33 16 66

Boucherie - Charcuterie
Tabac Dépôt de pains
Nouvelle République
Épicerie
Timbres postaux
Point vert Crédit Agricole

Sébastien GRAND VITRÉ
Rue du Pommier rond
06 28 26 15 06

Producteur de pommes
Vente aux particuliers le :
mercredi de 16h30 à 19h00

Épicerie Bonne Mine
12 rue des Ecoles
02 54 33 16 66

NOUVEAU !

Épiceries sucrée et salée
Produits d'hygiène et d'entretien
Boissons
Fruits et légumes
Produits laitiers

Les loisirs :

GP KART CONCEPT
Gwenaël Le Bris
06 24 51 58 80
gpkarconcept@outlook.com
www.gpkartconcept.fr

Les artisans :

CAMUS
389 rue du Pommier Rond

Maçonnerie
Rénovation
Aménagements extérieurs
Carrelage
Terrasses

JD Électricité -Maintenance
Jérôme DURAND
233 rue de la Pierre Levée
06 70 21 66 89
jdmaintenance@sfr.fr

Entreprise de travaux d'électricité générale pour les particuliers et les industriels,
Maintenance industrielle sur lignes de production

Entreprise Peinture
Antonio Magalhaes
169 rue de la Glandée
02 54 42 16 13
Entreprise de peinture, plâtrerie,
Revêtements de sols et murs

Résonance Déco
Amélie BOISSONNET
06 87 83 21 09
contact@resonancedeco.com
www.resonancedeco.com

NOUVEAU !

Conseil en agencement et décoration d'intérieur

B. POLLEN - Pierre BOURGOUIN
219 rue Garenne
07 81 91 10 85

Entreprise de coupe de bois et élagage

l' épicerie bonne mine

12, rue des écoles - 41190 LANDES-LE-GAULOIS
06 48 39 18 17 - contact@lepiceriebonnemine.fr
siret : 901 015 883 000 19

L'épicerie Bonne Mine a ouvert le 1er septembre 2021 après quelques mois de réflexion et de travaux - je remercie sincèrement la mairie et le conseil municipal pour leur confiance, ma famille et mes amis pour le soutien et l'aide et l'entreprise Résonance Déco pour la modélisation de la boutique. Je me suis attachée à choisir des produits de qualité et de saison, des productrices et des producteurs bienveillants en favorisant les circuits-courts, une agriculture responsable et le minimum de déchet.

L'épicerie vous propose :

- de l'épicerie sucrée : cafés (possibilité de moudre), thés, tisanes, chocolat, bonbons, confitures, pâtes à tartiner, miel, gâteaux (en vrac et emballés), céréales, sucres, graines, fruits secs,
- de l'épicerie salée : pâtes, riz, semoule, quinoa, légumineuses, tartinades, sauces, épices, condiments, huiles, vinaigres, farines, conserves de légumes, gâteaux salés,
- des boissons : jus de fruits, sirops, sodas, bières, vins, cidre, rhums arrangés,
- des produits laitiers : laits entiers cru et pasteurisé, fromages de brebis, de vaches et de chèvres, yaourts de brebis et de vache,
- des produits cosmétiques et des accessoires : dentifrices, déodorants, crèmes, savons et shampoings solides, porte-savon, brosse à dents, peigne,
- des produits d'entretien et des accessoires : produits de base dont savon de Marseille, éponges, brosses,
- des fruits et des légumes,
- du pain sur commande (mardi matin pour la livraison du jeudi soir et vendredi matin pour la livraison du dimanche matin).

L'épicerie en quelques chiffres

- 450 produits alimentaires et non alimentaires,
- 88% des producteurs dans un rayon de 120kms,
- 47% de produits en vrac ou consignés,
- 41% de produits issus de l'agriculture biologique.

Les petits plus qui donnent bonne mine :

- Pour faciliter vos achats, les bocaux et les contenants nettoyés et désinfectés sont gratuits. Vos contenants et autres sacs sont les bienvenus,
- La livraison sur la commune de Landes-le-Gaulois et les communes limitrophes est offerte,
- Si vous souhaitez manger du poisson ou des coquillages très frais issus d'une pêche éthique, l'épicerie prête son réfrigérateur au relai Poiscaille,
- Pour recevoir vos colis, un relai UPS est en cours de mise en place.

J'ai le plaisir de vous accueillir dans ce lieu de vie :
mardi à jeudi : 8h30-12h30 / 15h30-18h30
vendredi : 9h30-12h30 / 15h30-19h30
samedi et dimanche : 9h30-12h30

Céline Meusnier - décembre 2021

Nouveau

Rd Résonance Déco

Optimisation - Agencement
& Décoration d'interieur

POUR VOUS AIDER À

Concrétiser et réaliser

VOS PROJETS

Particuliers & Professionnels

Conseils déco - Coaching diagnostic déco avant achat - Book déco sur-mesure - Projection 2D & 3D
Accompagnement à l'organisation & suivi de chantier - Home staging - Carte cadeau

Contactez-moi dès maintenant !

Amélie BOISSONNET - Décoratrice d'intérieur
06 87 83 21 09
contact@resonancedeco.com
www.resonancedeco.com

SIRET 907 924 039 00015 - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

2021 une année si particulière, une année de remise en question et de reconversion …

Bonjour à toutes et à tous.
Je remercie la commune et le conseil municipal de m'accorder une place dans bulletin communal pour vous présenter mon activité et vous adresser mes meilleurs vœux 2022. Que cette année soit remplie de bonheur et projets personnels.

Après avoir réfléchi, pesé le pour, le contre… Imaginer, Se former, modéliser, planifier…
RESONANCE DECO a vu le jour en juillet 2021.

RESONANCE DECO, c'est quoi ?

Derrière ce nom commercial, Amélie BOISSONNET est votre conseillère en optimisation, agencement et décoration d'intérieur.
Toujours en quête de repenser les volumes destinés à un usage particulier, d'avoir une décoration réfléchie, l'envie de bien-être dans les espaces de vie, de constater que les cohabitants y résident dans la joie, ergonomie et harmonie, j'ai ressenti le besoin de m'accomplir pleinement.
Car derrière le mot décoration, plus communément appelé DECO, il se cache un acronyme qui est révélateur pour moi.

Faire écho à vos Désirs, grâce à l'Écoute, mis en oeuvre par la Conception tout en répondant à des Objectifs.

Ma spécialité est de produire une émotion dans votre intérieur. Que celui-ci soit unique et authentique, que votre espace de vie ou de travail continue à nous raconter une histoire. Vous faire passez du rêve à la réalité !

Petits ou gros chantiers, je m'adresse aux particuliers et professionnels.
Du Conseil Déco, en passant par la création d'un Book Déco sur-mesure avec projection 3D, à l'accompagnement et organisation du suivi esthétique de chantier, c'est avec passion que je vous accompagne dans votre projet personnalisé pour révéler les espaces. Créative et pleine d'idées, j'optimise les surfaces, les volumes et leurs fonctionnalités, tout en apportant un choix précieux sur les couleurs, les matières, l'éclairage et le mobilier, en alliant la valeur des « 5E » + un bonus qui sont : l'Esthétique, l'Économie, l'Ergonomie, l'Éthique, l'Environnemental neutre mais surtout l'Émotionnel.
Je suis votre projet de façon personnalisée pour un résultat qui vous ressemble, adapté à votre quotidien et votre budget. J'interviens dans tout le Loir et Cher et les départements limitrophes.

Envie de tout changer ? De vous réapproprier votre intérieur ? Le valoriser ?
Je vous invite à me contacter pour que nous imaginions ensemble le potentiel du lieu à étudier et ce qu'il peut vous apporter.

A bientôt,

Rd Résonance Déco
Optimisation · Agencement & Décoration d'intérieur

Amélie BOISSONNET - 41190 Landes-le-Gaulois
06 87 83 21 09 – contact@resonancedeco.com
www.resonancedeco.com

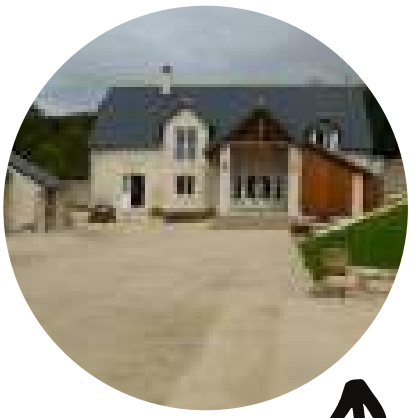

Les Gîtes :

Gîte Du Menhir
Muriel RAVELLI
123 impasse du Menhir
06 08 77 04 41
lebertravelli@wanadoo.fr

Un Petit Coin de Couleurs
Christelle et Christian BOQUET
119 rue Barrault
06 61 45 57 64

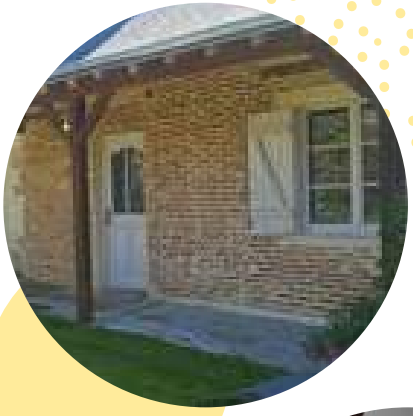

La Maison d'Angèle
Séverine RENAUD et Nicolas PRIOUX
25 rue du 3 juillet 1944
02 54 58 81 64

Le Bois de Crâne
Pascal Ayrault
230 chemin de la Hocquetière
ayrault.41@wanadoo.fr
06 07 49 68 79

Les Chambres d'Hôtes :

Ferme de Bellevue
Laurence BEAUVILLAIN
1230 route du Breuil
02 54 33 19 92
06 79 20 85 25
fermedebellevue.41190@gmail.com

Villeruche
Marie-Claire LHOMME
14 rue de Villeruche
02 54 20 15 92
06 86 86 14 83
lhomme-marie-claire@orange.fr

Salle de Réception :

Grange de la Cueillas
Antoine CHERRIER
610 chemin de la Cueillas
02 54 20 18 10
antoine.cherrier@wanadoo.fr

Le Bilan Financier

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Il a été adopté le 10 mars 2020, par la majorité des membres du Conseil Municipal.

Le résultat de fonctionnement : 58 037,59 €
Il convient de rajouter l'excédent de fonctionnement reporté cumulé de 2019 de 469 887,57 € soit un résultat de fonctionnement cumulé de 527 925,16 €.

Le résultat d'investissement : -84 700,33 €
Il convient de rajouter le solde d'exécution négatif reporté de 2019 de 41 481,66 € soit un résultat d'investissement cumulé de – 126 181,99 €
Les restes à réaliser à reporter pour 2021 sont en Recettes de 145 600 € /Dépenses de 132 647,64 €

Le résultat global cumulé fonctionnement et investissement est de 414 695,53 € positif.

En détail : les postes de dépenses et recettes

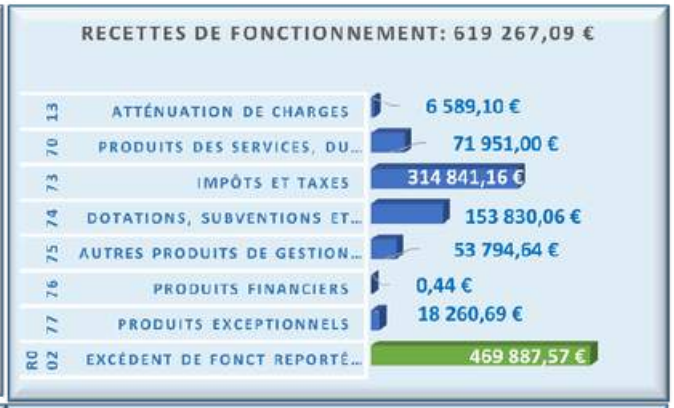

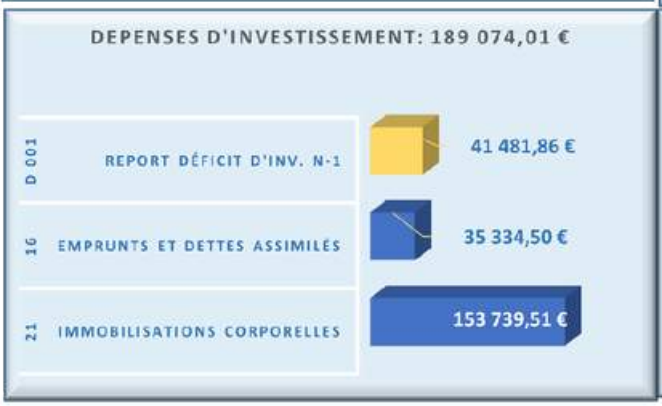

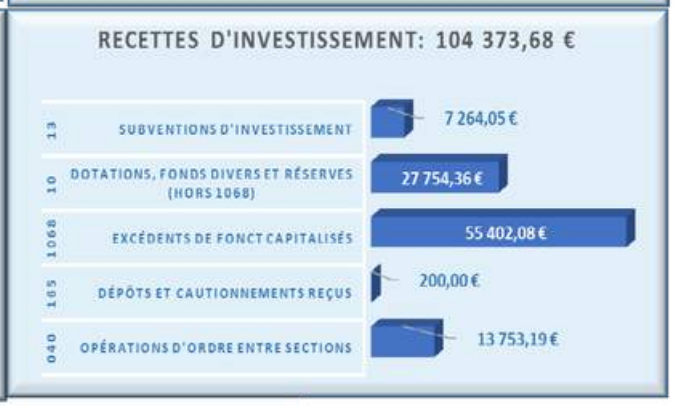

VUE D'ENSEMBLE DU CA

Réalisations de l'exercice (Dépenses et Recettes)	Section de fonctionnement	A 561 229,50	G 619 267,09
	Section d'investissement	B 189 074,01	H 104 373,68
Reports de l'exercice n-1	Report en section de fonctionnement	C	I 469 887,57
	Report en section d'investissement	D 41 481,66	J 0,00
	Total (réalisations + reports)	=A+B+C+D 791 785,17	=G+H+I+J 1 193 528,34
Reste à réaliser (RAR) à reporter en 2021	Section fonctionnement	E	K
	Section investissement	F 132 647,64	L 145 600,00
	Total des restes à réaliser 2020	=E+F 132 647,64	=K+L 145 600,00
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	=A+C+E 561 229,50	=G+I+K 1 089 154,66
	Section d'investissement	=B+D+F 363 203,31	=H+J+L 249 973,68
	Total cumulé	924 432,81	1 339 128,34

Le budget primitif doit être voté par le Conseil Municipal avant **le 15 avril** de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'Etat **dans les 15 jours qui suivent son approbation**.

Le Budget Primitifse présente en deux parties, **une section de fonctionnement** et une **section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses.

Les investissements financés en 2021 :

Salle des Associations

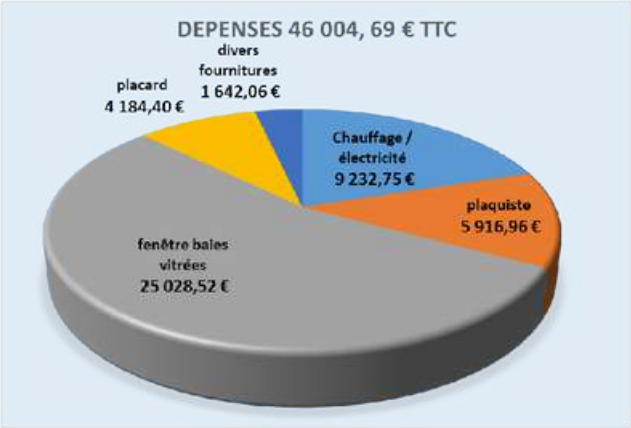

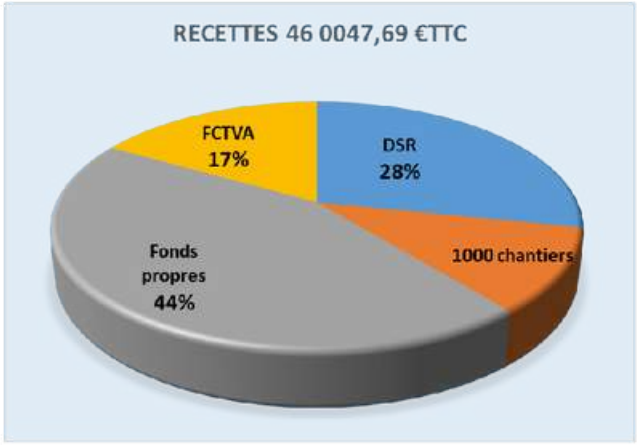

Travaux La Poste

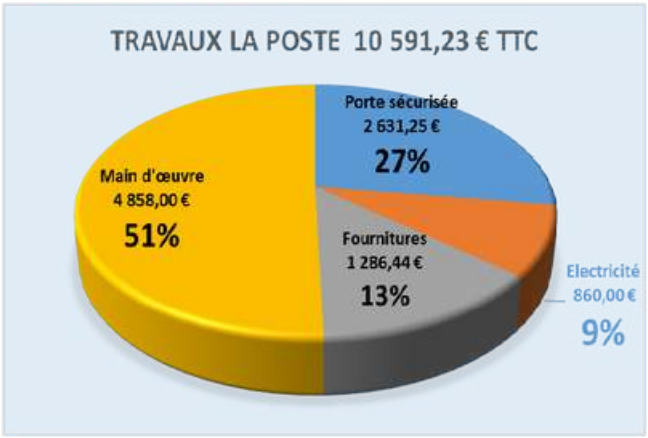

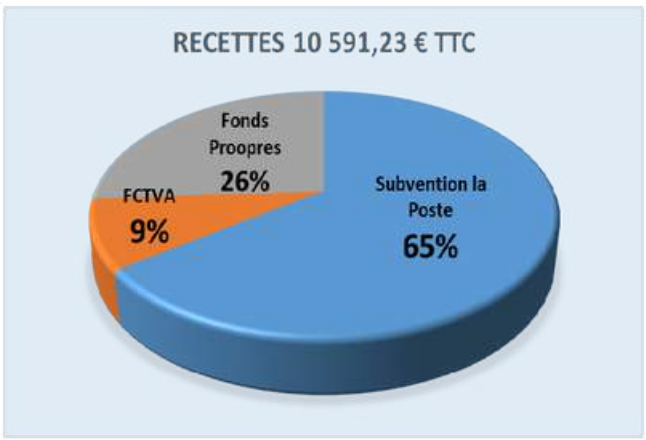

Les Recettes fiscales : *selon état 1259*

Taxes foncières

SUBVENTIONS COMMUNALES 2020: 5950 €

La municipalité met **gratuitement** à disposition des associations landaises à but non lucratif :

Le local du Convivial 'café
La salle associative
La salle des fêtes

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'habitat et Plans de Déplacements Urbains.

Présentation PLUi-HD

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme et de planification qui permet la mise en cohérence des politiques publiques territoriales (logement, environnement, préservation des terres agricoles, …). Après son approbation prévue en 2022, ce document unique remplacera les documents d'urbanisme des communes (Plans Locaux d'Urbanisme, Plans d'Occupation des Sols).

Il définit 4 grands types de zonage :

- **N** = zone naturelle : secteurs à protéger notamment en raison de leur intérêt écologique et paysager
- **A** = zone agricole : secteurs préservés de l'urbanisation dédiés au développement d'activités agricoles
- **U** = zone urbaine : secteurs déjà urbanisés, réseaux publics existants ou en projet ayant une capacité suffisante pour pouvoir accueillir de nouvelles constructions
- **AU** = zone à urbaniser : secteurs de développement pour l'habitat ou l'activité économique

Concertation PLUi-HD

L'élaboration du futur document d'urbanisme intercommunal, intégrant les programmes locaux de l'Habitat et des Déplacements, a été arrêtée au Conseil Communautaire du 25 novembre 2021.

Le document est désormais consultable en intégralité sur le site internet d'Agglopolys.
https://www.agglopolys.fr/Actualite/5671/1386-actualites.htm

Courant 2022, une enquête publique sera organisée dès lors que le projet de PLUi-HD aura notamment fait l'objet d'un examen attentif de la part des Personnes Publiques Associées (services de l'État, chambres consulaires, mission régionale de l'Environnement, …).

Dans le cas où vous souhaiteriez apporter des remarques sur le projet de PLUi-HD, vous pourrez les formuler **dans le cadre de cette enquête auprès d'un Commissaire Enquêteur (par courrier, email, lors de ses permanences). Toute demande, écrite ou rendez-vous, qui serait formulée en dehors de cette enquête publique ne pourra pas être prise en compte.**

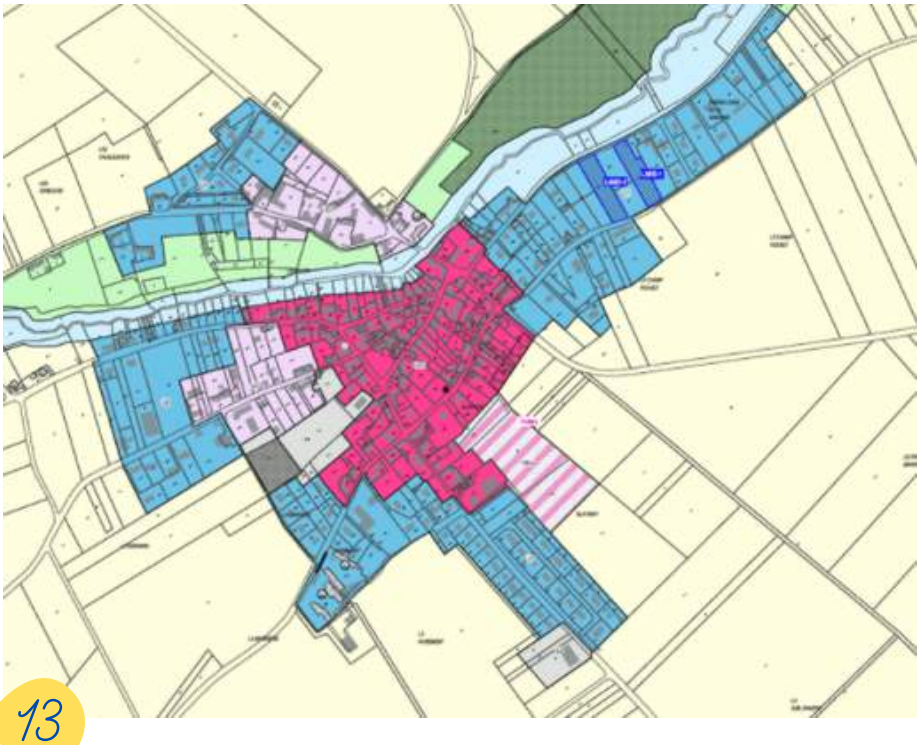

Les informations sur la période et les modalités de cette enquête seront diffusées ultérieurement dans les journaux locaux, par voie d'affichage et sur le site internet d'Agglopolys.

Le PLUi-HD ne rentrera en vigueur qu'après les résultats de l'enquête publique et approbation en conseil communautaire, soit dans le courant du second semestre de l'année 2022.

Source : extrait du règlement graphique du PLUi- HD (projet arrêté) – Bourg de Landes le Gaulois

Commission Bâtiments

Pendant l'année 2021, la commune de Landes-le-Gaulois a rénové et réhabilité certains bâtiments :

Le bureau de l'agence postale a été entièrement rénové :
La peinture de la totalité des pièces et la pose d'un revêtement de sol ont été réalisés par les deux agents techniques de la Commune.
Une porte neuve a été posée par la société Espritmenuiserie de Saran, et la partie électrique de sécurisation de la porte par gâche a été réalisée par la société JD Maintenance de Landes-le-Gaulois.
Ces travaux ont été financés à 100% pour la partie porte sécurisée et à 50% pour la partie rénovation fourniture et main d'œuvre par le groupe La Poste.

Un défibrillateur a été installé par la société Thibierge de Herbault au niveau de l'entrée des deux commerces.

Dans la salle des fêtes, la vieille porte en bois donnant sur le terrain communal a été remplacée par une porte en aluminium fournie et installée par la société Lardillier de Herbault.

En fin d'année 2020, l'équipe municipale a décidé de transformer l'ancien local des pompiers et l'ancienne salle de musique, en deux **espaces d'accueil pour les associations** :
Maintenant, une partie est uniquement dédiée au Convivial Café, et l'autre partie est réservée aux associations.
Les travaux de placoplatre, isolation, cloison et de peinture ont été réalisés par les deux agents techniques de la commune.
Les faux plafonds par la société Fabrice Barbosa de Mer, l'électricité par la société Thibierge.
La société Nony de Saint Sulpice de Pommeray a remplacé les deux vieilles portes de garage par deux grandes baies vitrées ainsi que les fenêtres de la cuisine de la salle des fêtes pour avoir une façade harmonieuse.
L'ensemble de ces travaux a été en grande partie financé par le Conseil Départemental dans le cadre du plan de relance 2021.

Pendant la fermeture estivale de l'école, les couloirs et les portes intérieures ont été repeints par les agents techniques.

Commission Voirie

Après la rue Barrault, dont les travaux se sont déroulés sur les derniers mois de 2020 et les premiers de 2021, la commission voirie s'est penchée sur deux problèmes importants :

1° L'arrivée de la fibre sur la commune, initialement prévue pour fin 2021- début 2022, nécessite la mise en place d'une numérotation normée des rues (adressage) afin d'éviter les numéros bis, ter, etc. Outre cet impératif, cette opération apporte une plus grande fiabilité des adresses pour les services de secours, les prestations à domicile, les livraisons, les services postaux, entre autres choses.

Après une période de diagnostic, il a fallu dénommer les voies nouvelles, souvent en s'appuyant sur les relevés cadastraux, puis numéroter ces voies de façon métrique (la distance de l'entrée de la maison par rapport au début de la rue).

La plupart des habitants sont concernés par cette « révolution » mais la municipalité a décidé de prendre en charge la plus grande partie des démarches administratives. Un courrier sera adressé à chacun et pour les démarches non prises en charge, il sera possible d'avoir l'aide de « France Services » 6 rue du Bailli 41190 Herbault (tél 02.54.56.32.03 ou *herbault@france-services.gouv.fr* pour prendre rendez-vous)

2° La vitesse excessive des véhicules sur la rue du Pommier Rond et la rue de Château Renault a amené la commission à réfléchir à des aménagements de type chicanes, avec changements de priorité au niveau du chemin du Gué des Malades et de la rue de la Marinière. Une sécurisation des bas cotés aménagés pour les piétons et des zones de parking pour les véhicules est préconisée.

Commission Culture et Cérémonies

Bien qu'étant affectée par les diverses contraintes sanitaires, la Commission Culture et Cérémonies a pu proposer, somme toute, quelques événements aux habitants de Landes. Nous avons dû nous adapter aux directives gouvernementales et, par exemple, la cérémonie du 8 mai a dû se dérouler à huis clos.
En revanche pour le 14 juillet comme pour le 11 novembre, nous avons pu proposer un verre de l'amitié ainsi qu'une dégustation de produits locaux provenant de nos commerces.

Début décembre, pour la plus grande joie des enfants, il a été possible de perpétuer le Noël des enfants.
Le sapin a été décoré par les enfants du Centre de loisirs. Des crêpes, des barbe-à-papa et des boissons ont été proposées pour la joie des petits comme des grands.
Nous tenons tout particulièrement à remercier la famille Parent qui a animé cette soirée avec ses chiens de traîneau.

Il a été proposé deux séances de cinéma durant les vacances de fin d'année, une pour les petits et une pour les adolescents. La commune, à cette occasion, leur a offert des boissons ainsi que des confiseries.

Pour 2022, nous avons renoué un partenariat avec « Festillésime » via le Conseil Départemental pour vous proposer deux événements culturels.
Tout d'abord pour le printemps, les « Drôles de Dames » menées par Aline Pelletier et Clarisse Millet se produiront le 01/04/2022 : elles nous proposeront un spectacle de reprises de variétés aux sonorités rock.

A l'automne la compagnie Jean et Faustin, maintenant habituée à se produire à Landes le Gaulois, nous propose un spectacle tiré d'extraits de « Don Quichotte ». Un spectacle vivant et plein d'humour qui devrait ravir petits et grands.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Recette 2021 du Conseil Municipal des Jeunes

- Rassembler et motiver les jeunes pour participer au concours proposé par la CAF et la MSA : « Propulsez vos projets »
- Réunir, trier et remuer les idées créatives pour le dossier de candidature
- Visionner les devis estimatifs et obtenir une subvention de 500€ de la MSA et 1500€ de la CAF
- Répartir les étapes de fabrication
- Débiter des morceaux de bois, les assembler en se laissant guider par Philippe
- Faire infuser et reposer pendant l'été
- Revenir à la rentrée profiter de la météo clémente pour bricoler en plein air
- Saisir la fraîcheur de l'automne pour planter un arbre (albizia) afin d'assurer l'ombrage des poules
- Attendre le printemps pour installer notre poulailler sur le terrain communal

Merci à Silas, Antonín, Lexane, Héloïse, Amaury, Joris, Clémence, Pauline, Ethan, Ève, Tiago, Alexis, Andrea, Samuel,Nikola et Manon. Merci aussi à tous les adultes du CMJ ☺

L'Ecole maternelle de Landes-le-Gaulois

Au mois de Janvier nous avons assisté à un spectacle de marionnettes
de la compagnie La cave à danse :

Mardi 27 avril, nous sommes allés à LA MAISON DE LA NATURE DE MAROLLES :
nous avons appris à reconnaître les insectes. Nous en avons attrapés pour les observer puis nous les avons relâchés.
Il faisait beau, c'était une belle sortie !

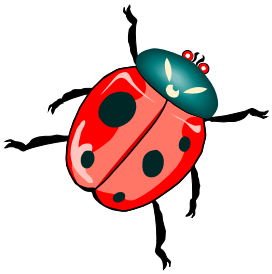

Mardi 10 mai, nous avons chanté et dansé avec Mélanie Renier au rythme de son Djembé !

Jeudi 24 juin, toute l'école a assisté à un spectacle sur la vie des abeilles intitulé Myéline l'abeille. Nous avons pu participer au spectacle ! Les enfants ne se sont vraiment pas ennuyés.

Puis les Petites Sections ont participé à un atelier de fabrication
de bougies à base de cire d'abeille ;
les Moyens et les Grands ont pu approfondir leurs connaissances
sur les abeilles lors d'une animation
avec photos et matériel prêté par un apiculteur.

Pour terminer l'année dans la convivialité, l'association La Chalancoeur nous a offert un goûter et des petits jeux à rapporter à la maison.

L'Ecole maternelle de Villefrancoeur

Les classes de CP de Mme Portale et CE1 de Mme Godreau-Guillermet se sont engagées dans plusieurs projets sportifs de l'USEP-41 (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) malgré le Covid qui a perturbé quelque peu l'organisation des sorties prévues.

Les enfants ont participé à une journée de rencontre à Onzain autour du Sport-Santé (ateliers sportifs, réflexion sur le bien manger et le bien bouger, course d'orientation dans le bourg…).

Les deux classes se sont également engagées sur les « P'tites Randos » pour la 5ème fois. Les enfants se sont entraînés à la marche tout le printemps autour de l'école sur des parcours de plus en plus longs. Les enseignantes remercient à cette occasion les propriétaires qui ont ouvert leurs chemins aux petits marcheurs.

Le séjour avec nuitées n'a pu avoir lieu à cause de l'épidémie mais les enfants se sont tout de même rendus sur les circuits prévus à Suèvres pour randonner le long de la Loire, des moulins et des lavoirs de ce charmant village.

L'année scolaire s'est terminée en juillet avec le départ en retraite des Delille (chauffeur et accompagnatrice du bus du regroupement) ainsi que de la directrice Bénédicte Godreau-Guillermet qui a rejoint une autre école.

Une nouvelle année scolaire s'est ouverte en septembre sous la direction de Mme Lucile Content qui assure désormais également la classe en CP-CE1.

Les projets impulsés précédemment avec la Mairie ont pu être concrétisés. L'école a donc bénéficié du Plan de Relance Numérique avec un renouvellement d'équipement et un accès à des ressources numériques supplémentaires.

Le projet Développement Durable sera aussi décliné sur l'ensemble de l'année scolaire. Ont déjà eu lieu, un spectacle « les pelotonnés » de la Compagnie du Hasard qui a lancé les différents thèmes (recyclage, gestion des ressources…) sur un ton humoristique qui a beaucoup plu aux élèves. Une animation a eu lieu auprès des élèves pour les former à l'utilisation quotidienne d'un bac à compost installé à la Toussaint avec les déchets de la cantine.

Des interventions sur les 5 sens et l'alimentation de la graine à l'assiette par Valeco et une diététicienne ont été proposées en Décembre.

La Mairie a poursuivi l'amélioration des conditions d'accueil des élèves avec la réfection du parquet du préau couvert, le changement de l'ensemble des fenêtres ainsi que la mise en route de l'annexe de la salle des fête accueillant désormais les repas de la pause méridienne pour le plus grand bonheur de tous.

Des nouvelles des « Petits dolmens ».

En 2020, nous baptisions notre accueil de loisirs, « Les petits dolmens ». En 2021, son logo a vu le jour grâce aux enfants et à Gwenaël Renault, graphiste, qui a su prendre en compte nos envies pour nous proposer ce jeune gaulois aux habits pastels.

Plusieurs objectifs guident nos choix quant aux activités proposées dans notre accueil.

Développer l'apprentissage du « vivre ensemble », l'autonomie et la coopération.

Nous avons proposé aux enfants des olympiades ainsi que différents grands jeux demandant à petits et grands de coopérer afin de résoudre des énigmes, relever des défis…
Afin de responsabiliser les plus grands nous leur donnons la possibilité de choisir chaque jour un nouveau métier : responsable de cantine, chef de rang, agent d'entretien, commis de cuisine.

Eduquer à l'environnement

Nous sensibilisons les enfants à l'environnement en leur donnant la possibilité d'établir un lien entre eux et le monde qui les entoure et favorisons l'utilisation de matériaux recyclés pour toutes nos activités. Cet été nous avons découvert les « petites bêtes » vivant dans la Loire en faisant de la pêche à l'épuisette accompagnés par une animatrice de l'observatoire des bords de Loire.

Favoriser la créativité et l'imagination.

Plusieurs journées à thème nous ont permis de transporter les enfants dans différents univers. Ils ont eu entre autre la joie de partir à la recherche d'œufs et d'os de dinosaures, d'aller dans l'espace, de découvrir les animaux des fonds marins. Lors des vacances d'automnes les enfants ont rencontré un magicien, ils ont ensuite préparé et présenté un spectacle à leurs parents. Les activités manuelles, culturelles et d'expression sont nos alliées pour aider les enfants à voyager.

Pour l'année 2022 les enfants nous ont proposé de partir à la découverte de différents pays. Nous allons donc jusqu'aux vacances d'été partir faire le tour du monde afin de découvrir les traditions et la culture de chaque pays que nous découvrirons.

Pour rappel, nous accueillons vos enfants âgés de 3 à 12 ans (ou scolarisés) les mercredis et les vacances scolaires (hors vacances de Noël et les 3 premières semaines d'août) de 7h30 à 18h30.

A bientôt.

L'équipe d'animation.

La Directrice du Centre de Loisirs tiendra une permanence tous les mardis de 16h00 à 18h30 à la Mairie

Bibliothèque Municipale
Landes le Gaulois

Landais(e) qui passez par là,...venez farfouiller dans les dizaines de mètres de rayonnages de votre bibliothèque

Vous pourrez être surpris par tout ce que vous y trouverez..

emprunt Gratuit !

**Romans classiques, historiques, policiers,
Livres à grands caractères, biographies,
Documentaires,Livres d'images, bandes dessinées
CD et DVD.**

Francine propose aux adhérents âgés, ou ayant des difficultés à se déplacer.

la livraison à domicile.

l'équipe des 10 bénévoles est prête à vous accueillir

Le mardi de 16H30 à 18H30

Le samedi de 10H à 12 H

site http://www.mabib.fr/bibli_landes/

email: bilbli.landes@gmail.com

Tél (mairie) : 02 54 20 18 40

Les Informations Intercommunales

La petite enfance à Landes-le-Gaulois

Les relais Parents/Assistants Maternels à votre service

Le RAM, c'est quoi ?

Les Relais assistantes maternelles (RAM) sont **des lieux d'informations, de rencontres et d'échanges à destination des familles et des professionnels de la petite enfance.** Ils sont des lieux ressources concernant les informations sur les différents modes d'accueil (recherche, fonctionnement, rôle d'employeur…). Ils mettent en relation les familles et les assistants maternels avec les interlocuteurs répondant aux questions spécifiques. Les RAM proposent aux professionnels de l'accueil individuel des temps d'échanges d'expériences, d'éveil et accompagnent les assistants maternels dans leur projet de formation continue.

L'un des objectifs principaux du service RAM est d'accompagner les familles et les professionnels dans la mise en place d'un accueil de qualité du jeune enfant.

Comment contacter le RAM ?

Si vous résidez sur les communes de Françay, Herbault, La Chapelle Vendômoise, Lancôme, Landes-le Gaulois, Saint-Etienne-des Guérets, Santenay, Valencisse et Villefrancoeur, le Ram vous accueille pour toutes vos interrogations le lundi de 9h/12h et de 14h/17h, le jeudi de 14h à 17h à la Mairie de Herbault 4 place de l'hôtel de ville.

Vous pouvez également contacter l'animatrice par mail : ram-herbault@orange.fr

ou par téléphone au 02.54.46.24.87.

Les assistantes maternelles

LE BLANC Céline 265 rue du Pommier rond - 06 89 64 80 73

RENAUD Nadia 3 rue des Ecoles - 02 54 20 20 76

DELORY Felanofy 2 rue de Glatigny - 02 54 33 17 50

GUENAND Nathalie 28 rue de la Glandée - 02 54 20 18 11

BOULAY Florence 10 rue du 3 juillet 1944 - 02 54 20 12 49

DA SILVA Florence 58 impasse du Menhir - 07 70 48 96 94

Les assistantes maternelles sont agréées par le service Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental - Hôtel du Département - Place de la République - 41020 BLOIS

Pour plus d'informations : www.le-loir-et-cher.fr ou www.assitant-maternel-41.fr

RESAGO
LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

LE SERVICE RESAGO

Resago est un service de transport à la demande rattaché au réseau Azalys. Sur réservation préalable, Resago permet d'effectuer des déplacements du domicile (prise en charge sur le domaine public) vers un ensemble de points d'arrêt.

Sur Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt, il est accessible à toutes les personnes résidant à plus de 500 mètres à vol d'oiseau d'un arrêt des lignes A, B, C, D et E.

Pour toutes les autres communes d'Agglopolys*, l'ensemble des habitants peuvent en bénéficier.

Resago fonctionne tous les jours de l'année (hors 1er mai) à des horaires fixes.

Les déplacements pour motif scolaire ne sont pas autorisés, des transports scolaires étant spécialement organisés dans ce but.

LES POINTS DE DESTINATION

Resago vous transporte de votre domicile vers 16 points d'arrêt (carte ci-contre).

RÉSERVATION

Pour réserver son transport Resago, il suffit d'appeler le 09 693 693 41 ou de se rendre sur WWW.AZALYS-BLOIS.FR

Le transport peut être réservé d'une semaine à l'avance jusqu'à :

- **17 h 00 la veille du transport**
- **le samedi jusqu'à 17 h 00** pour un transport le dimanche ou le lundi.

ANNULATION

Dans la mesure où, pour quelque raison que ce soit, vous ne pouvez pas effectuer le déplacement demandé et programmé, merci d'en informer Azalys au 09 693 693 41.

Les délais d'annulation sont les mêmes que ceux pour réserver.

2,50 € (ou 1,25 € *pour un voyageur Pass Resago solidaire*) vous seront facturés en cas de non-respect de ces délais, et 10 € en cas d'annulation alors que le conducteur est sur place ou si vous n'êtes pas présent.

Réservez votre transport Resago par téléphone ou sur internet

LES ARRÊTS RESAGO

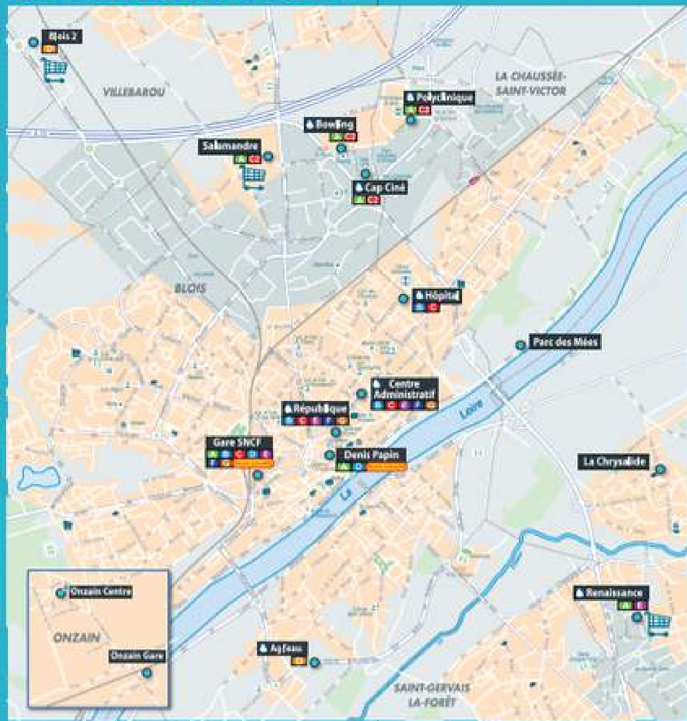

LES TARIFS

PASS RESAGO	2,50 €	Valable pour 1 trajet
PASS RESAGO SOLIDAIRE	1,25 €	Valable pour 1 trajet Quotient Familial < 650 €

Seul le Pass Resago est accepté sur le service Resago. **Il doit être acheté auprès du conducteur à chaque trajet. Il ne permet pas d'effectuer une correspondance sur les autres lignes Azalys.**

Pour bénéficier du Pass Resago solidaire (Quotient Familial CAF < 650 €), il suffit de vous rendre à l'agence Azalys muni d'une attestation CAF de moins de 3 mois sur laquelle figure votre Quotient Familial.

Si vous n'êtes pas allocataire CAF, vous pouvez contacter le CIAS du blaisois au 02 54 57 41 20 pour prendre rendez-vous pour le calcul de votre Quotient Familial.

- **Le Pass Resago est chargé sur un ticket ou une carte sans contact rechargeable**

TICKET vendu par les conducteurs	0,15 €	
CARTE pour le Pass Resago solidaire en vente à l'agence Azalys	2 €	

LES HORAIRES

HEURES D'ARRIVÉE AUX POINTS D'ARRÊT (+ OU - 10 MINUTES)[1]

L'horaire de prise en charge dépend du temps nécessaire pour effectuer le trajet réservé et du nombre de personnes transportées en même temps. Il vous est communiqué ultérieurement par téléphone une fois que les réservations sont closes.

HEURES DE DÉPART DES POINTS D'ARRÊT (+ OU - 10 MINUTES)[1]

BESOIN D'UNE INFO, D'UN CONSEIL ?

- WWW.AZALYS-BLOIS.FR
- 09 693 693 41 (prix d'un appel local) du lundi au samedi de 7h00 à 19h00
- AGENCE AZALYS
  3 rue du Commerce
  41000 Blois

Horaires d'ouverture de septembre à juin :
lundi à vendredi 8h30-18h30
samedi 9h30-12h30 et 13h30-17h00

Horaires d'ouverture en juillet et août :
lundi à vendredi 8h30-18h00
samedi 9h30-12h30

POUR UNE RÉSERVATION

- WWW.AZALYS-BLOIS.FR
- 09 693 693 41 (prix d'un appel local) du lundi au samedi de 7h00 à 19h00

Retrouvez-nous sur [Facebook] et [Twitter]

RESAGO
LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE
2020-2021

azalys

Plus d'informations sur : https://www.azalys-blois.fr/114-en-savoir-plus-sur-resago.html

La Flamme Landaise

2020/2021 UNE ANNÉE DE GALÈRE

Des circonstances que nous n'avions jamais connues : confinement, couvre-feu, mise en place de mesures sanitaires contraignantes…..
Fin octobre, en raison de l'évolution du Covid, les pouvoirs publics mettent fin à toutes les activités sportives et à toutes nos manifestations festives.
Quelle drôle d'ambiance dans notre village ! Les infrastructures sportives, les écoles fermées…du jamais vu !
Certes, au printemps, les gymnastes ont pu retrouver des entraînements en extérieur lorsque la météo le permettait, avec le minimum de matériel et en respectant les gestes barrières.
Nous félicitons les monitrices qui ont assuré les entraînements en ligne pour les petits et les grands. Nous avons vu des parents se prendre au jeu.
Si la vidéoconférence est entrée dans la vie du club, elle ne remplace pas la proximité, la convivialité et l'échange lors des réunions.
Malgré le manque de rentrées financières grâce à nos manifestations, le club a décidé de réduire de moitié le cotisation pour la saison 2020/2021 et de ne pas augmenter celle de 2021/ 2022.
Nous remercions les parents des gyms qui ont fait don du reste de la cotisation, les municipalités et la région avec jeunesse et sports qui ont aidé financièrement de manière à ne pas impacter la trésorerie du club.
La rentrée de septembre a vu son nombre d'adhérents se maintenir à 130 licenciés, avec la création d'une nouvelle section : l'éveil des premiers pas de 18 mois à 4 ans qui rejoint les minis-poussin(es), les poussines, les jeunesses et les aînées sans oublier l'équipe des garçons. Tous ces gyms sont encadrés par 18 moniteurs bénévoles.
Des compétitions sont programmées pour la saison 2021/2022. Nous espérons pouvoir les organiser et obtenir de nombreux podiums auxquels nous sommes habitués !

NOS MANIFESTATIONS 2022

22 Janvier ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
23 Janvier LOTO
12 Mars SOIRÉE DANSANTE
18 et 19 Mars THÉÂTRE
09 Octobre RANDONNÉE PÉDESTRE
05 Novembre SOIRÉE DANSANTE

Entraînement en extérieur

Fête de fin d'année

Randonnée 2021

LES COMPÉTITIONS 2022

POUSSINES

26 Février Trophée de l'avenir à Landes-le-Gaulois
30 Avril Départementaux à Saint Laurent Nouan
22 Mai Finale régionale à Saint Laurent Nouan
05 Juin Régionaux par équipes à Lèves

JEUNESSES AÎNÉES

30 Janvier Match artistique Chartres
27 Février Coupe de printemps Landes-Le-Gaulois
09/10 Avril Trophée fédéral Limoges
1er Mai Départementaux Saint Laurent Nouan
15 Mai Finale régionale Chartres
12 Juin Régionaux par équipes Chartres
18/19 Juin National par équipes F2 Toul
02/03 Juillet National par équipes F3 Arnas

GARÇONS

26 Février Interdépartementaux Saint Denis en Val
26 mars Régionaux Beaugency
30 Avril Section Saint Denis en Val
18 Juin Match artistique Chartres

en raison de la crise sanitaire, les éventements sont sous réserve de modification ou d annulation

LA CHALANCOEUR est l'Association des Parents d'Elèves du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de La **Cha**pelle Vendômoise, **Lan**des le Gaulois et Villefran**coeur**.

Elle est constituée de parents d'élèves bénévoles et volontaires qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des animations pour les enfants du regroupement scolaire. Elle a aussi pour objectif d'élargir et de favoriser les liens entre les parents, les enfants et les enseignants en étant présente lors des temps forts de l'école.

La Chalancoeur organise divers événements tout au long de l'année (boum suivie d'un repas et d'une soirée dansante, chasse aux œufs, grand jeu), ponctués d'une participation aux initiatives communales ou associatives locales, d'un soutien aux activités des écoles et toute action ayant du sens pour les enfants. Des ventes sont également organisées dont les bénéfices sont reversés aux coopératives scolaires : sapins de noël, torchons, planches apéro…

Des actions de recyclage sont menées tout au long de l'année en donnant une seconde vie aux instruments d'écriture et aux compotes à boire au travers d'une collecte dans les écoles, commerces et entreprises locales.

Contact : lachalancoeur@gmail.com
www.la-chalancoeur.fr

Le Comité d'Initiatives

vous souhaite une **BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2022**

2021, encore une année compliquée pour les associations !

Trop contraignant de maintenir une animation pour la Saint Gilles. On profite de l'accalmie de l'automne pour les représentations de théâtre.

Théâtre

En 2020, la situation sanitaire nous avait conduits à annuler les représentations programmées à St. Lubin et à Landes-Le-Gaulois. Ce fut une grande déception car des animations particulières étaient prévues pour fêter les 20 ans du « Petit Théâtre de Landes ». La pandémie, avec ses confinements et ses restrictions empêchant les regroupements, a stoppé la dynamique de beaucoup d'associations, mais malgré tout, Nathalie, Françoise, Marie-Pierre et Brigitte ont su trouver l'énergie nécessaire pour apprendre et répéter une nouvelle pièce « Soirée Pyjama » de Angélique SUTTY.

Avec le soutien de Yoan et de Appoline ainsi que de tous les membres du Comité d'Initiatives, elles étaient prêtes pour assurer une nouvelle programmation cet automne.

C'est ainsi que l'Association « MVSV » (Mieux Vivre au Sud de Vendôme) nous a accueilli dans la salle du Temple à Vendôme le 9 octobre. Le public, fidèle des animations de cette association, était présent et heureux de se retrouver. Un vrai plaisir pour nos comédiennes de se produire devant ce public très participatif après ce trop long temps d'absence.

Une deuxième représentation le dimanche 17 octobre nous a conduits à St. Lubin. Cette représentation avait été organisée par le Comité des Fêtes (dont la Présidente n'est autre que Marie-Pierre qui joue dans la troupe). Moins de monde qu'à Vendôme, mais le plaisir de jouer a permis au public présent de passer un agréable après-midi.

Enfin, la troupe s'est produite à domicile. 4 représentations à Landes-Le-Gaulois les 19, 20, 27 et 28 novembre.

Nous n'avons pas pu fêter les 20 ans en 2020, ce fut donc pour cette année. Avant chaque représentation, une surprise de taille attendait le public. Sur un écran géant, apparaissaient « Les Bodin's », les vrais : Maria et Christian ! A la demande de Nathalie, ils ont accepté de réaliser une petite vidéo dans laquelle ils souhaitaient un joyeux anniversaire au « petit Théâtre de landes ».

Ce fut également l'occasion de concevoir une rétrospective de ces 20 années en recherchant dans les archives, les programmes et les photos de toutes les pièces jouées. Une exposition sur panneaux retraçait cette belle aventure.

Cela nous a permis également d'inviter le samedi 20 novembre, tous ceux qui avaient joué dans la troupe à un moment ou un autre, ainsi que tous ceux qui avaient aidé pour la réussite des représentations : préparation des décors, acheminement du matériel, régie, etc. Un gâteau géant clôtura la représentation et chaque invité a reçu un cadeau composé de produits locaux joliment préparé et emballé par Céline de l'épicerie « Bonne mine ».

Un MERCI particulier à Nathalie ADAM qui a initié le « Petit Théâtre de Landes ».

Un grand MERCI aux landais qui sont venus à ces représentations malgré les contraintes sanitaires.

La troupe réfléchit déjà au choix de la prochaine pièce pour la saison 2022.

Nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui seraient tentés par l'expérience de la scène. Contactez-nous pour en discuter, c'est la première étape, et vous verrez, vous ne le regretterez pas.

Le Téléthon

Le Comité s'est associé à l'organisation du Téléthon le vendredi 3 décembre dans notre commune par le prêt de matériel et la mobilisation de tous ses membres disponibles avant, pendant et après la manifestation.
Sa contribution a permis de récolter plus de 2500€ reversé à l'AFM Téléthon.

Les Projets pour cette nouvelle année :

- Samedi 19 février : **Soirée Compostelle**, salle des fêtes à 19h00.
- Juin : Participation au **Crop Circle**, date en attente de confirmation.
- Samedi 27 août : **Saint Gilles**. Dans le prolongement du Crop Circle, le Comité réfléchit à la mise en place d'une fête des moissons à l'ancienne.
- Octobre, novembre : **Saison théâtrale**, dates en attente de confirmation.
- Décembre : **Téléthon**, date en attente de confirmation.

Convivial'Café

Bilan et perspectives.

Comme tout le monde, le Convivial' Café a subi de plein fouet les effets de la pandémie. Durant le premier semestre, les portes du local sont restées closes, les programmations ont été annulées et les verres sont restés sagement rangés sur l'étagère.

C'est avec six mois de retard et grâce à l'assouplissement des règles sanitaires qu'a pu être organisée l'Assemblée Générale de l'association. A l'issue de cette AG, le bureau a été complètement renouvelé avec Carole Gouffault Présidente et Olivier Floret Président-adjoint, Alexandre Laredo Trésorier et Laurence Beauvillain Trésorière-adjoint, Catherine Mandereau Secrétaire et Baptiste Husson Secrétaire-adjoint. Julien Chavaroc, Marie Lelièvre, Nathalie Guenand, Jean-Will Marie, Nicolas Prioux, Clément Meusnier, complètent le Conseil d'administration.

Le déménagement du Convivial' Café est un des faits marquants de l'année 2021. Le Convivial s'est déplacé de quelques mètres pour occuper désormais l'ancien garage des pompiers (sous la salle des fêtes) entièrement réhabilité et mis à disposition par la mairie. Le déménagement eut lieu fin juillet, en un week-end, dans la bonne humeur. Si l'association a migré cet été, c'est pour laisser place à l'épicerie Bonne Mine qui a ouvert le 1 er septembre.
Maintenant que les meubles sont posés et après quelques mois d'occupation, il va falloir envisager l'aménagement et la décoration du local. Les enfants du Centre de loisirs se sont déjà mobilisés pour construire un bac à jouets sur roulettes très pratique, un grand merci à eux.
Nous avons souhaité marquer l'emménagement dans ces nouveaux locaux par une soirée inaugurale avec vin d'honneur et musique à gogo où se sont mêlés orgue de barbarie et orchestre pop-rock.

Malgré la pandémie, le Convivial' Café a eu à cœur d'ouvrir dès que cela était autorisé. Et chaque fois, bon nombre d'adhérents ont répondu présents, prouvant ainsi l'importance de maintenir un lien social, surtout lorsque les temps sont difficiles.
L'association poursuit ses objectifs de favoriser les liens intergénérationnels et inter-associatifs, en s'associant au Téléthon 2021 et en ouvrant le jeudi après-midi à l'association Ensemble Solidaires (association des aînés de Landes) pour leurs après-midi jeux. Une fois par mois, ce sont le « modeste cercle de lecture » et le « groupe d'écriture » qui se réunissent les samedis après-midi.

En 2022, le Convivial proposera une vente de café et remettra aux votes le projet d'acquisition d'un torréfacteur. Bien entendu, si les conditions le permettent, ce que tout le monde souhaite, il y aura régulièrement des animations (musique, expositions...).

L'assemblée générale aura lieu le vendredi
25 mars 2022 à 18 heures 30 à la salle des fêtes.

Ensemble & Solidaires UNRPA
Section de Landes-le-Gaulois

L'année 2021 fut pour nous très impactée par les conditions sanitaires liées à la COVID. Cependant plusieurs repas ont été distribués aux adhérents ainsi que le traditionnel colis de Noël pour les plus de 70 ans.

La disparition inattendue de notre regrettée présidente, Andrée GUILLOT a, un moment, démobilisé l'association qui s'est réduite à moins de 40 membres.

Après une année d'inactivité, la reprise des rendez-vous hebdomadaires du jeudi a eu lieu en novembre avec une bonne participation et des retrouvailles appréciées.

Nous remercions, chaleureusement, le « Convivial'Café » qui nous permet de partager ses nouveaux locaux très agréables et plus pratiques pour des personnes moins mobiles.

Au regard de l'évolution de l'épidémie, nous sommes au regret de suspendre à nouveau nos rencontres. Nous voulons éviter tout risque inutile aux personnes fragiles bien que toutes les clauses sanitaires aient toujours été respectées.

Malgré les difficultés, nous vous invitons à nous rejoindre. Nous serons à votre écoute pour redynamiser l'association, lui donner un nouvel élan afin qu'elle retrouve l'ampleur de son passé.

Patience patience ! Il est vrai que même si nous ne voyons plus le bout du tunnel, il viendra au moment où l'on s'y attendra le moins.

Alors alors ! En cette période, soyons positifs. Souhaitons nous :

Bonne Année !

BONNE SANTÉ !

Mölkky en Blois

Le **MÖLKKY** EN **BLOIS** est une association dont l'objet est de promouvoir la pratique du Mölkky, le jeu de quilles finlandaises dont le succès est grandissant depuis plusieurs années. Une centaine d'associations existent en France, 2e pays au monde en terme d'adhérents, et sont regroupées au sein de la Fédération Française de Mölkky (www.ffmo.fr)
Le club a été créé en février 2020, juste avant le premier confinement. Le choix a été pris de mettre l'association en sommeil en attendant des jours meilleurs. Ce qui a été le cas en mai de cette année.
Depuis, les membre du club se retrouvent tous les 15 jours pour un entrainement.
Les projets du **MÖLKKY** EN **BLOIS** pour 2022:

- Participation aux différents tournois organisés par les clubs voisins de Vendôme, Orléans, …
- Participation au tournoi interclubs en avril près de Nantes
- Organisation d'un interclub entre les équipes de la Région Centre Val-de-Loire
- Organisation d'un tournoi interne

Envie de découvrir le Mölkky ou de rejoindre le **MÖLKKY** EN **BLOIS** ? Venez nous dire bonjour par mail (salut@molkkyenblois.fr) ou par téléphone (07.81.85.85.35).

Les Randonneurs Gaulois

Les randonneuses et randonneurs gaulois se donnent rendez-vous chaque lundi matin à 9 heures précises pour une sortie de 2 heures sur les chemins de la commune.

Le groupe vous souhaite une bonne année 2022 !

Voici une partie des participants, lors d'une halte à l'arbre à 6 troncs.

Après une période d'hibernation de 5 mois, due à la crise sanitaire, l'Association **le Patrimoine de Landes-le-Gaulois** a repris son activité en mai, avec la préparation de l'**A**ssemblée **G**énérale prévue initialement le 7 janvier et reportée au 30 juin, et la préparation des **Journées Européennes du Patrimoine.**

Le général LOUIS DOGUEREAU

Grâce à une rencontre très sympathique avec le Dr ENFOUX, nous avons pu mettre en place notre projet de « balade-découverte » du Domaine de Moulins pour les Journées Européennes du Patrimoine : 1000 ans d'histoire et hommage au **Baron DOGUEREAU** qui fût Maire de la commune de Landes à 2 reprises au XIXème siècle (sous Charles X et Louis-Philippe). C'est sa sœur Marie- Victoire qui fit, à la commune, un legs destiné à la construction d'une école de filles. Après diverses délibérations, il fût décid**é** de construire à l'endroit une école de garçons, le logement de l'instituteur et la mairie (l'école de filles étant transférée place de l'église). Le bâtiment fût achevé en 1867 et l'école fonctionna jusqu'en 1995.

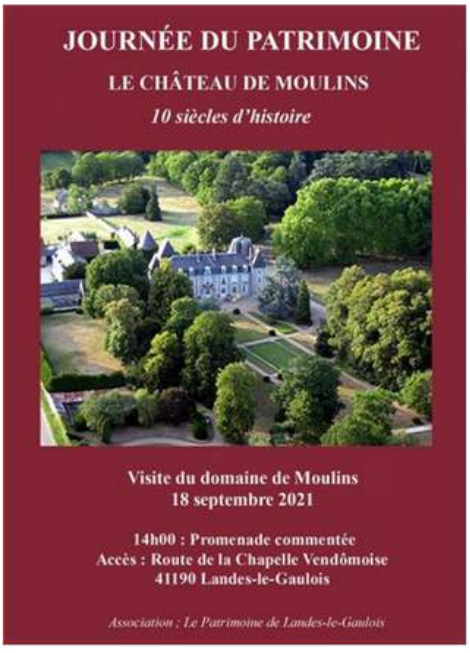

Guidée par Daniel PERCHERON et Daniel THUAULT, **cette « balade-découverte »** dans le **domaine de Moulins** a réuni une cinquantaine de personnes (nous avons même été contraints de refuser une douzaine d'inscriptions). Le ciel a été clément puisqu'il ne s'est mis à pleuvoir qu'après le pot de clôture.

Une exposition sur panneaux, concoctée par Didier CHAUX, retraçait l'histoire du domaine et de ses divers occupants, des cartes postales de différentes époques du XXème siècle, des photos des différents endroits visités pendant la balade, de l'étang GONVIN au moulin de CHESNEAU, en passant par « La Justice » et les « rendez-vous galants » en bord de rivière.

Depuis début octobre, nous avons repris nos travaux de **dépouillement des registres d'Etat Civil** de la révolution à 1940, avec une équipe réduite, en fonction des disponibilités de chacun. Nous continuons de nous réunir chaque jeudi matin dans la salle des mariages.

Pour 2022, nous envisageons de mettre en place notre **projet de randonnées trimestrielles commentées.**
De même le projet de restauration de la Tour du Pommier Rond reste toujours dans notre esprit. Mais celui-ci est soumis à l'approbation du Conseil Municipal de Landes le Gaulois et aux différents acteurs du financement (Etat, Région, Département et Fondation du Patrimoine pour le dossier participatif des habitants).

Si vous souhaitez rejoindre notre association, merci de contacter son Président :

Daniel THUAULT au 06.33.23.83.42

Email : lepatrimoinedelandeslegaulois@gmail.com

Site Web Le Patrimoine de Landes le Gaulois

Le général Doguereau, du château de Moulins (Landes).

par
André Pilon (un landais passionné d'histoire)

Louis Doguereau, né à Dreux le 11 juillet 1777, est le fils de Jean-Pierre Parfait Doguereau, maître chapelier-perruquier et de Louise Fourreau. Il est décédé le 19 août 1856 à Landes (Loir-et-Cher) ; il était militaire. Entré à l'École d'artillerie de Metz en 1794, lieutenant à l'armée du Rhin en 1795 dans le 5ème régiment d'artillerie à pied, il servit de l'an III à l'an V aux armées du Rhin, de Moselle et d'Allemagne. Il est ensuite affecté à l'Armée d'Orient. Il est capitaine en Égypte avec Bonaparte, il participe à la prise de Malte, d'Alexandrie et de Rosette. Il est blessé au siège de Saint-Jean-d'Acre. Il rentre en France en même temps que Bonaparte et est alors nommé capitaine en second dans la garde des consuls (an VIII). Il devient capitaine en premier (an IX). Il est chef de bataillon en 1803, major dans la garde impériale en 1806, colonel en 1807 et envoyé en Espagne, comme chef d'état-major de l'artillerie du général Sébastiani. Il eut un cheval tué sous lui à la bataille de Talavera (27 au 28 juillet 1809).

Il faut noter au passage que Louis Doguereau a participé à un autre siège de Saint-Jean d'Acre, 600 ans après celui où opérait le seigneur landais Philippe Lancelin, lors de la troisième croisade, c'était en 1191.

En 1811, il donna sa démission de l'armée et reprit du service quand l'ennemi menaça le territoire français. Napoléon Ier le nomma colonel d'artillerie à cheval dans la garde impériale le 21 novembre 1813. Ce corps se couvrit de gloire pendant la campagne de 1814.
A la première Restauration, le roi Louis XVIII nomma monsieur Doguereau maréchal de camp le 26 avril 1814, ainsi que commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis.
Napoléon revient de l'Ile d'Elbe, alors, pendant les Cent-Jours, Doguereau sert à nouveau l'empereur ; en tant que général de brigade de l'artillerie il est amené à jouer un rôle important à la bataille de Ligny, prélude à celle de Waterloo.
A la seconde Restauration, il est toujours en service aux armées. Louis XVIII ne semble pas du tout rancunier qu'il ait rallié l'empereur pendant cette période puisqu'il le place à la tête de l'Ecole d'application d'artillerie de Metz. Ensuite, il devient commandant de l'Ecole d'artillerie de Douai (1831). Le général Doguereau fut nommé général de division à la promotion du 30 septembre 1832. D'après Madame Brisset qui a écrit une « Histoire du Château de Moulins », le général Doguereau est appelé par le gouvernement à la direction de l'Ecole Polytechnique ; je n'en ai pas trouvé trace, et Wikipédia, qui donne la liste des directeurs, ne signale pas de Doguereau à ce poste.

[1] Ce n'est qu'en décembre 1918 que la commune s'appellera Landes-le-Gaulois
[2] En 1793 le titre de maréchal de camp disparaît de la hiérarchie militaire. Il réapparaît sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Il correspondait au grade de général de brigade.
[3] Madame Brisset-Barbier, non édité.

Mais déjà, depuis un moment, son domicile est à Landes, puisque, le 16 avril 1812, le château de Moulins et la majeure partie de la terre de cette propriété furent vendus au colonel d'Empire Doguereau ; il a 35 ans, il est colonel depuis 2 ans. L'acte de vente est passé devant maître Marie Glatigny, notaire à Blois. Nommé baron par la suite, Louis Doguereau qui, bien qu'étant encore militaire en activité, sera domicilié à Landes jusqu'à sa mort qui survint en son château le 19 août 1856.
La propriété, terres et bois, comptait à cette époque environ 250 hectares dont 100 de bois, c'est-à-dire, presque tous les bois de Moulins actuels ; en effet, en 1832, il est imposé pour 252 hectares 94 ares et 82 centiares. A la même date, le château employait 43 personnes plus 3 cochers.
Tout en étant militaire, il commence une carrière politique dans le Loir-et-Cher ; il devient conseiller général du canton d'Herbault de 1836 à 1842. Il est élu député de Blois (338 voix sur 548 votants) le 4 novembre 1837, devant Devezeaux de Rancougne (192 voix). Il est réélu député de Blois le 2 mars 1839 (388 voix sur 694 votants), puis une nouvelle fois le 9 juillet 1842 (427 voix sur 770 votants). Il devient pair de France le 14 août 1845. Il est mis à la retraite d'office par la Seconde République le 30 mai 1848.
Il a donc, à son actif, trois mandats consécutifs à l'assemblée sous la Monarchie de Juillet.

En 1826, il est élu au conseil municipal de Landes et il est désigné pour la fonction de maire par le préfet ; il y remplace Louis Ligneau. Le 7 février 1826, il prête ainsi serment devant l'adjoint François Fardoué qui écrit : « devant François Fardoué, adjoint, s'est présenté Doguereau Louis, maréchal de camp au corps royal d'artillerie, commandeur de l'ordre royal de la légion d'honneur, lequel m'a remis la commission de Maire de la commune de Landes, adressée par monsieur le Préfet, en date du premier janvier dernier (1826). Il a accepté et prêté serment. »
Il a alors 48 ans.

Mais voilà qu'arrivent les journées de juillet 1830 : Charles X est renversé, Louis-Philippe arrive. Le conseil municipal de Landes prête serment de fidélité au roi des Français. Doguereau, le maire, Fardoué, le 1er adjoint, debout main levée, ont juré. Ensuite, le nouveau maire fait jurer les conseillers.

Il y a comme partout, à Landes, une garde nationale, elle doit aussi prêter serment :
Devant le maire, le capitaine Bouzy jure, puis c'est au tour des lieutenants François Michelin et Etienne Lecœur (futur maire de Landes qui mourra en fonction).

Il est peut-être utile de rappeler ce qu'était la Garde nationale. La Garde nationale est le nom donné lors de la Révolution française à la milice de citoyens formée dans chaque ville et village, à l'instar de la Garde nationale créée à Paris. Elle a existé sous tous les régimes politiques de la France jusqu'à sa dissolution en juillet 1871, aux lendemains de la Commune de Paris.

A la fin de 1830, il laisse sa place de maire à Galliot Jean Lesage, le notaire de Landes. Il a écrit au préfet qu'il démissionnait pour incompatibilité avec sa position militaire. Toujours conseiller municipal, il redevient maire aux élections de septembre 1846. Doguereau prête serment en même temps que Poussin, adjoint.

Mais voici qu'arrive la révolution de 1848, François Joseph Ducoux, domicilié à Landes, qui est commandant de la Garde nationale de Blois, prend le pouvoir à Blois le soir du 24 février 1848, alors que les nouvelles de la proclamation de la République à Paris arrivent par le train qui est en service depuis 1846. Sans perdre de temps, il démet son voisin Doguereau de ses fonctions de maire désigné. Poussin, adjoint, démissionne. Louis-Napoléon Lesage, le notaire, fils du précédent, devient maire.

Aux élections municipales du 30 juillet 1848, Doguereau est élu en seconde place sur les 12 conseillers ; le maire, élu par les conseillers cette fois-ci, sera Louis Napoléon Lesage.

Il est réélu aux élections municipales du 7 octobre 1852 (qui ont suivi le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte)
Aux élections municipales du 31 juillet 1853, il est encore élu conseiller municipal (il a 76 ans)
Aux élections municipales du 11 novembre 1855, il n'apparait plus.

Il mourra un an plus tard le 19 août 1856 à son domicile du château de Moulins.

Les Doguereau, bienfaiteurs de la commune

La sœur du général, Marie-Victoire, une vieille demoiselle, qui avait été son héritière, décida de faire un legs à la commune afin de construire une école de filles. Grâce à la loi Guizot, les enfants fréquentant l'école étaient de plus en plus nombreux, le conseil ressentait bien le besoin de construire une nouvelle école. Cette somme offerte allait permettre de réaliser cette construction et le maire informa son conseil que mademoiselle Doguereau par testament du 9 décembre 1863, avait légué :
- 6 000 francs à la commune pour la construction d'une école de filles.
- 4 000 francs au bureau de charité.
L'assemblée communale accepta le legs et émit le vœu que lors de la construction de la maison d'école, il soit établi dans la classe une inscription qui rappelle ce don. Ce qui ne fut jamais fait.
Cette nouvelle école ne devint pas l'école de filles comme l'avait souhaité la donatrice, mais l'école des garçons, qui est maintenant devenue, une salle de la mairie depuis quelques années.

Il nous faut maintenant parler de la cloche de l'église de Landes.
Cette cloche qui se trouve au plus haut de notre clocher a été offerte par la famille Doguereau.
Trois cloches se trouvaient tout là-haut avant la Révolution, il y a encore les trois stalles au plus haut d'une sorte de beffroi de charpente ; elles ont disparu à la Révolution comme presque partout en France.
Sur la cloche on peut lire ceci :
L'an 1847, bénite par Mgr l'évêque de Blois assisté de Monsieur Prane curé de Landes nommée Désirée Charlotte par monsieur le Baron Doguereau pair de France lieutenant général d'artillerie et madame Charlotte Digeon, baronne Doguereau son épouse. Cette volumineuse et lourde cloche mesure un mètre de largeur et autant de hauteur.
Il faut également parler du tombeau-chapelle disparu de la famille Doguereau.
Il y avait dans notre cimetière, dans sa partie nord et jusqu'à son agrandissement dans les années 60, le tombeau des Doguereau qui était une chapelle à peu près identique, mais plus décorée, selon mes souvenirs, que celle des Ferrand - Chauvin, que l'on peut observer à droite en montant. C'étaient les deux seules chapelles existantes dans notre cimetière. Celle des Doguereau gênait, parait-il, pour faire passer le véhicule corbillard devenu voiture automobile ; on a osé la démolir, la raser, lors de ces travaux d'agrandissement. Les restes des Doguereau, bienfaiteurs de la commune, sont toujours là, à tout jamais anonymes dans le sol. L'emplacement de leur sépulture n'apparait plus sur le plan du cimetière.

De mon point de vue, ce n'est pas une gloire pour la municipalité du moment d'avoir démoli cet édifice, ce petit monument ; mais en 1960, qui se rappelait de la famille Doguereau ? Le baron était mort en 1856, sa femme en 1862 ; sa sœur quelques années plus tard ; il y avait 100 ans…

Louis Doguereau avait un frère, Jean-Pierre, général comme lui dans l'armée française et qui fit également la campagne d'Egypte avec le général Bonaparte.

Sources :

Histoire du château de Moulins, Madame Brisset-Barbier, non édité.
Les parlementaires en Loir-et-Cher depuis 1789, Edouard Bigot.
Registre de délibérations de Landes-le-Gaulois.
Bulletins de la Vallée de la Cisse, divers écrits de Maurice Gobillon.
Divers internet.

Décorations du Général Doguereau Louis

- **Grand-croix de la Légion d'honneur**
- **Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis**
- **Chevalier de l'ordre de l'Épée de Suède**

L'ordre national de la Légion d'honneur est l'institution qui, sous l'égide du grand chancelier et du grand maître, est chargée de décerner la plus haute décoration honorifique française. Instituée le 19 mai 1802 par Bonaparte, alors Premier consul de la République, elle récompense depuis ses origines les militaires comme les civils ayant rendu des « services éminents » à la Nation.

L'**ordre royal et militaire de Saint-Louis** est un ordre honorifique français créé par un édit de Louis XIV du 5 avril 1693 pour récompenser les officiers catholiques les plus valeureux ayant au moins 10 ans de présence au sein des régiments du royaume, quelle que soit leur condition de naissance[1]

L'**Ordre Royal de l'Épée**, en suédois Svärdsorden, est un ordre de chevalerie de Suède créé par le roi Frédéric Ier de Suède le 23 février 1748 ainsi que l'ordre du Séraphin et l'ordre royal de l'Étoile polaire.

Titre de baron, accordé par décret du 19 mars 1808, à Louis Doguereau. .

La Société de Chasse

Le comptage de perdrix, le nettoyage des bois de Moulins ainsi que le méchoui de sanglier se sont déroulés dans la bonne humeur et la joie des participants.
Merci à tous ceux qui ont participé à ces événements.

Malgré l'arrêt de la chasse de la perdrix grise depuis de nombreuses années, cette dernière inféodée aux plaines cultivées a souffert de la simplification de son habitat et des différents prédateurs.
Le comptage a révélé un nombre de couple très faible.
La bonne expansion du faisan commun sauvage a permis de distribuer deux bracelets à chaque chasseur pour la saison 2021/2022.
Le nombre de lièvres est correct, il se maintient, ce qui a donné la possibilité de le chasser de l'ouverture de la chasse fin septembre jusqu'au 1er novembre 2021.
Sur proposition de la Fédération Départementale des Chasseurs, la Préfecture de Loir-et-Cher nous a attribué 30 bracelets de chevreuils.
Suite aux différentes battues, il a été prélevé 10 renards ainsi qu'une douzaine de ragondins.

Diverses manifestations, pour lesquelles les non chasseurs sont invités, seront organisées en 2022.
- Le comptage de perdrix et lièvres *(date non arrêtée)*
- Le nettoyage de printemps du bois de Moulins *le 03/04/2022*
- Le méchoui de sanglier *le 10/09/2022*

Pour tous renseignements : Contacter le Président M. Philippe MERY ,
184 rue Barrault à Landes-le-Gaulois (02 54 20 11 17)

Une nouvelle fois, merci aux propriétaires de terres et bois qui nous accordent le droit de chasser.

Nordic's Val de Loire

Nordic's Val de Loire est toujours aussi actif avec nos randonnées tous les 15 jours.
Cette année, nous avons pu repartir au service du Père Noël :
le 4 décembre à Danzé, 8 décembre à Landes-le-Gaulois, 22 décembre pour les pompiers de Vineuil.

Cette année, nous avons franchi un grand pas en nous reliant à la Fédération Française de Pulka et Traîneaux à Chiens (FFPTC).

Notre plus grande fierté est d'avoir vu Fabrice médaillé d'argent au championnat d'Europe de FFPTC.

Sébastien PARENT (président), Fabrice PARENT (adhérent)
et Gwendoline LEROUX (adhérente) vont courir sous les couleurs de Nordic's Val de Loire.

Le club compte aussi des adhérents en loisirs pour les randonnées.

Voici notre nouvelle adresse mail :
nordicsvaldeloire@gmail.com

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook :
Nordic's val de loire

L'EUROPE s'engage en région Centre-Val de Loire avec le FEDER

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.

Petite Beauce
Terre de blé et d'oiseaux

Devenez acteur de la richesse écologique de votre territoire

Votre commune fait partie du territoire de la Petite Beauce, intégré depuis 2006 au réseau européen Natura 2000 via la création d'une « Zone de Protection Spéciale (ZPS) ».

Cette zone, de plus de 52000ha, est délimitée au nord par la forêt de Marchenoir, Selommes à l'ouest, Herbault au sud et Mer à l'est. Elle s'étend sur 50 communes et recense une ***richesse avifaunistique d'intérêt européen*** avec la présence de 20 espèces d'oiseaux comme le Busard Saint-Martin, le Busard Cendré, le Busard des Roseaux, le Hibou des Marais ou encore l'Œdicnème criard.

La Communauté de Communes Beauce Val de Loire, la Chambre d'Agriculture, le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Centre-Val de Loire (LPO) se sont associés dans le ***but de préserver cette richesse de biodiversité*** et principalement les busards avec l'aide des bénévoles de l'association Loir-et-Cher Nature et des agents de l'Office Française de la Biodiversité (OFB).

En Petite Beauce, les céréales et le colza semés en hiver auront une hauteur suffisante en avril pour permettre l'installation d'un nid de busard. Les jeunes partent du nid à partir du mois de juillet. Certains petits ne volent pas encore au moment des récoltes. Sans protection, la destruction des nids est presque systématique en cas de moisson précoce. Grâce aux actions mise en place en lien avec les agriculteurs, les populations de busard se stabilisent en Beauce mais restent fragiles.

Ces missions de préservation des busards de mars à fin juillet ne peuvent être menées à bien sans une **mobilisation et une implication des acteurs locaux de la Petite Beauce.**

Nous avons besoin de votre soutien et de votre collaboration ! Comment faire ? Devenez bénévoles !
En fonction de votre temps et de vos compétences, vous pouvez aider à l'observation des busards, à la localisation de leurs nids et à la pose de cages de protection au sein de votre commune.

Contactez Michaël ROLIN, Chargés d'études faune et écologie au CDPNE
Coordinateur du suivi et de la protection des oiseaux sur votre territoire

Tél. : 02 54 51 56 70

Courriel : contact@cdpne.org

Site : http://www.cdpne.org

Plus d'infos : http://zps-petite-beauce.n2000.fr

NATURA 2000 — PRÉFET DE LOIR-ET-CHER — Beauce Val de Loire — AGRICULTURES & TERRITOIRES — CDPNE Environnement et société : l'expert de vos projets — LPO — OFB — LOIR-ET-CHER NATURE — Centre-Val de Loire

Les petites actions citoyennes

Stop aux déjections canines !

La propreté est l'affaire de tous !

Nous sommes tous responsables et nous devons tous être acteurs de la propreté pour améliorer notre cadre de vie et rendre la commune encore plus agréable à vivre.

Nous en avons tous fait les frais un jour.

Le manque de civisme de certains de nos concitoyens fait que l'état de propreté de notre commune se trouve dégradé avec notamment les nombreuses déjections canines qui jonchent nos trottoirs, nos rues et nos espaces verts.

Amener ses enfants au City park, qui semble a priori une tâche plutôt facile, se révèle, pour les parents, ainsi que les enfants, un parcours du combattant, tant l'espace du terrain est parsemé de crottes de chiens. Et ce n'est pas le seul endroit.

Ces déjections ne sont sûrement pas une fatalité… et le comportement de certains propriétaires de chiens doit changer !

Alors propriétaires pensez à ramasser les déjections de votre animal et de le garder en laisse.

Vitesse excessive dans la traversée du bourg

AUTOMOBILISTES : LEVEZ LE PIED…

Stop à la vitesse excessive !
Vous avez attiré l'attention de vos élus sur la vitesse excessive de certains véhicules dans notre commune
Il est demandé à chacun de respecter les limitations de vitesse, d'adapter sa conduite sur nos petites routes de campagne… Et de ralentir aux abords de l'école et des arrêts de bus pour protéger la vie de nos enfants.
Pour votre sécurité et celle de nous tous, levez le pied!
Un accident est vite arrivé.
Avant qu'il ne soit trop tard, ralentissez dans toute la traversée !

A PARTAGER !

Tartines solognotes de poisson blanc

Ingrédients :

200g de cabillaud
120g de crème épaisse
Sel/poivre
4 tranches de pain de campagne
4 tranches épaisses de Selles-sur-Cher
4 gros champignons de Paris
20g de beurre demi-sel

Recette des tartines de Sologne au poisson blanc :

Préchauffer votre four à 180°.
Couper le Selles-sur-Cher en petits dés.
Découper les champignons en fines lamelles
Faire revenir l'ensemble pendant 2 minutes dans un beurre fondu, saler, poivrer.
Disposer le poisson dans un plat et enfourner pendant 5 minutes.
Effeuiller les chaires après léger refroidissement.
Mettre une couche de crème épaisse sur les tartines de pain et assaisonner à votre guise.
Etaler le cabillaud émietté puis les champignons.
Ajouter dessus du fromage râpé et un peu de crème puis enfourner jusqu'à ce que le fromage fonde.
Déguster !

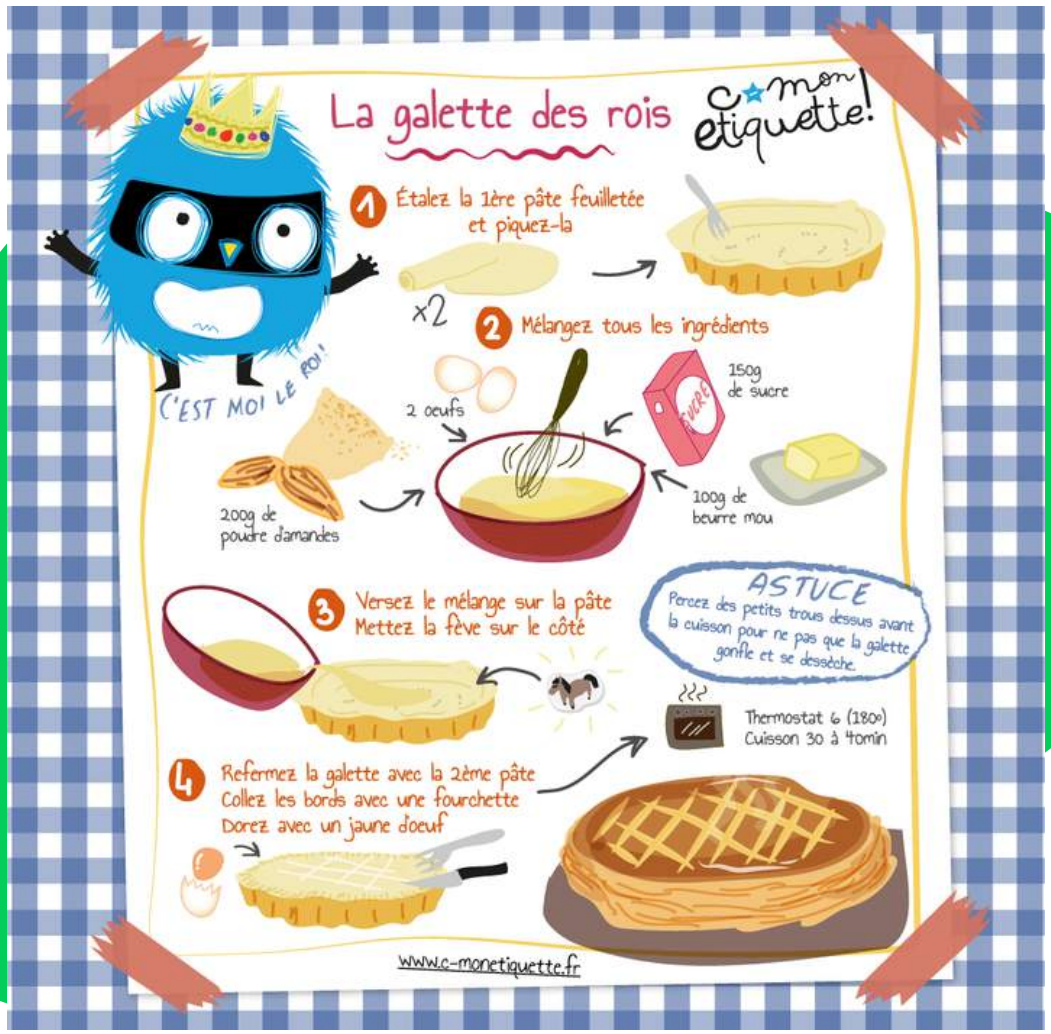

Colorie et note sous ces 4 dessins
quelle saison ils représentent :

POUR LES PETITS

automne, hiver, printemps, été ?

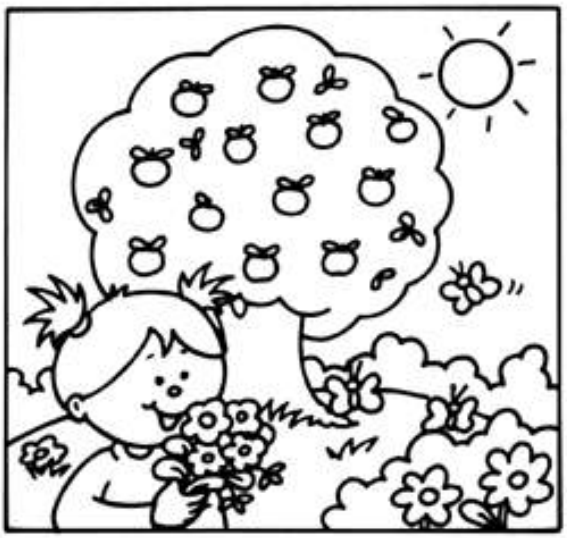

.....

.....

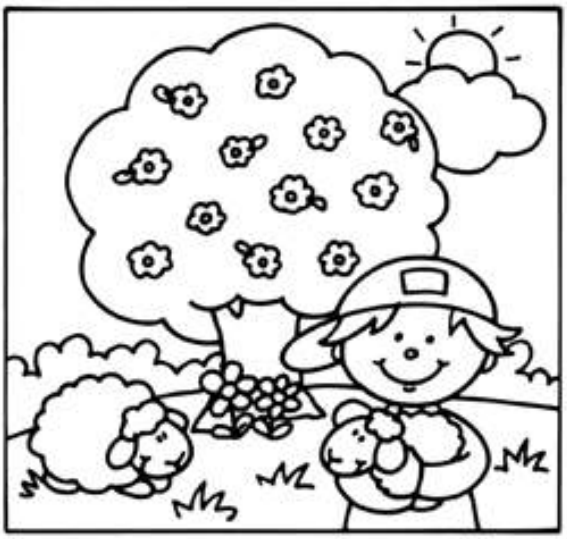

.....

.....

POUR LES GRANDS

Mots fléchés

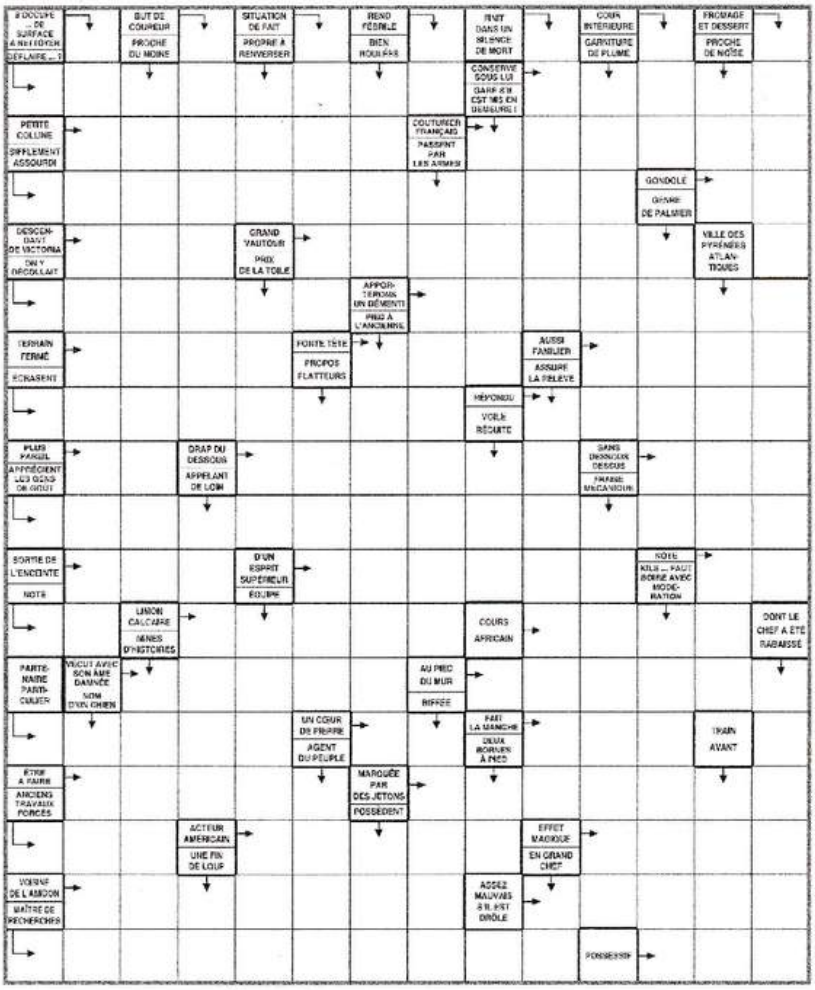

Sudoku

Complétez la grille de sorte que, pour chaque colonne et chaque carré de neuf cases, tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés.

9	3					7		
		2	7		1			
	7	1			2	8		
			9	2		4		
6	8	4			3			1
	9		1	8			6	
5	2	7		1	9	3		4
				5	8		7	
1			4		7	2	5	9

Mots dispersés

Barrez dans la grille tous les mots que vous aurez repérés qui correspondent à la liste proposée. Cherchez-les horizontalement, verticalement et en diagonale.
À découvrir : un mot de 6 lettres.

AEROPHAGIE
AGENDA
ALLUME
AMARRE
ARCHAIQUE
AUTONOMIE
BOUVET
COMPATIR
COTIER
COURGE
DEMODE
ENDIABLE
ETRIQUE
FROTTER
GOSPEL
HISPIDE
HONNETE
IMAGINAL
MATRAQUER
MISSEL
MISTRAL
PARESSEUX
PEUPLE
PRISONNIER
RADEAU
REIMPRESSION
RUBATO
SAGESSE
SATURANT
SENSUEL
SIROCCO
SOMPTUOSITE
STUPIDE
SUBSTRAT
TABATIERE
TEMPERA (A)
TOURNICOTER
TRIBAL
TRIQUET

R	E	T	O	C	I	N	R	U	O	T	A	B	U	R
I	T	E	S	E	T	I	S	O	U	T	P	M	O	S
T	E	R	E	E	E	E	U	Q	I	A	H	C	R	A
A	G	E	N	D	A	D	E	T	R	I	Q	U	E	T
P	R	I	S	O	N	N	I	E	R	R	A	M	A	U
M	U	T	U	M	I	E	S	P	E	U	P	L	E	R
O	O	A	E	E	F	S	E	M	U	L	L	A	I	A
C	C	B	L	D	E	R	S	G	Q	T	E	N	G	N
C	O	A	R	U	T	U	O	E	A	E	S	I	A	T
O	T	T	X	I	B	S	O	T	R	M	S	G	H	E
R	R	H	I	S	P	I	D	E	T	P	I	A	P	V
I	I	E	T	E	N	N	O	H	A	E	M	M	O	U
S	B	R	L	A	R	T	S	I	M	R	R	I	R	O
S	A	G	E	S	S	E	N	D	I	A	B	L	E	B
T	L	E	I	M	O	N	O	T	U	A	E	D	A	R

Mots croisés

DIFFICILE

HORIZONTALEMENT
1. Papillon nuisible au verger. 2. Géométrique avec l'astigmatisme. 3. Raplapla. Bonne clef. 4. Vient du latin « hic talis ». Mise de côté. 5. Il a fait « Boum ». 6. Ne saurait passer pour incapable. Qui risque de faire rougir. 7. Peut viser le pigeon. Ils ont été rejetés. 8. Docteur. Parmi les cinq premiers. 9. Un son précis. À des raisons de ne pas écluser. 10. Des dunes ! On devait y flatter les Krupp.

VERTICALEMENT
1. C'est grotesque. 2. Montre au jeu. Freiner brusquement. 3. Et ainsi revu. 4. Peu au contraire. Rêve de retraité provençal. 5. Consulté pour un brin de muguet. Un plus. 6. Évalue la quantité de chaleur. Réfléchissez à ce symbole ! 7. La matière de base. Unités d'informaticiens. 8. Un « p ». Pas ordinaires. 9. Minimise. 10. Incommodés par des vapeurs. Avec la date prévue.

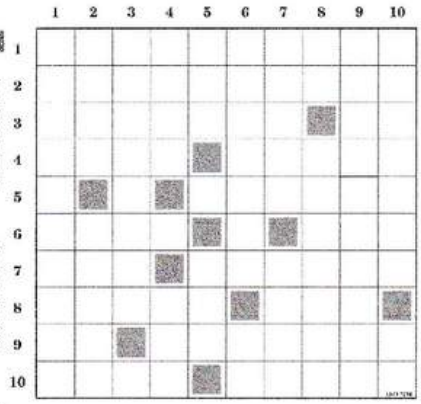

FACILE

HORIZONTALEMENT
1. Vous met un ver dans le fruit. 2. Idée folle. 3. Flapi. Dans la gamme. 4. Pareillement. Remplacée par un blanc. 5. Associé à l'air de « la Mer »... 6. Qui a les qualités requises. Gaulois. 7. Où faire des cartons. L'étoupe figure parmi eux... 8. L'homme de la Loi. Chiffre pour Henri. 9. Non loin d'Oléron. Qui ne boit pas d'alcool. 10. Étendues de sable. Sur la Ruhr.

VERTICALEMENT
1. Tête de Faizant. 2. Fait l'affaire. Freiner sec. 3. Présente encore. 4. Souvent proche du peu. Ferme dans le Midi. 5. Médecin spécialiste. Est souvent demandé par de jeunes affamés. 6. Unité de mesure de chaleur. Points cardinaux. 7. Élément minuscule de matière. Des 1 et des 0 à volonté. 8. Lettre grecque. Dures à avaler. 9. Déprécie. 10. Guère dociles. Avant l'année.

Dates de l'élection du président de la République
L'élection du président de la République se déroulera :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Dates des élections législatives

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

Qui peut voter ?
Les critères pour être électeur sont les suivants :
– avoir la nationalité française ;
– être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ;
– jouir de ses droits civils et politiques ;
– être inscrit sur les listes électorales.

► Quand et comment s'inscrire sur une liste électorale ?

♦ Un citoyen qui réside en France doit s'inscrire en mairie, en ligne ou par courrier sur la liste électorale de la commune dans laquelle il souhaite voter, à une de ces conditions :
– il s'agit de la commune où le citoyen est domicilié ou celle où il réside en continu depuis au moins six mois ou celle où il réside obligatoirement en tant que fonctionnaire ;
– il s'agit de la commune où le citoyen est contribuable (aux impôts locaux depuis au moins deux ans) ou gérant, voire associé majoritaire depuis au moins deux ans.

Pour les Français qui vivent à l'étranger, le vote aux élections – hormis à l'échelon local – est conditionné à une inscription sur la liste électorale consulaire, directement auprès de son consulat ou de son ambassade de rattachement, soit sur Internet depuis le registre des Français établis hors de France.

L'inscription sur les listes électorales se fait **automatiquement** :

– pour les jeunes qui deviennent majeurs (à condition d'avoir fait les démarches de recensement citoyen à 16 ans et de ne pas avoir déménagé après cette date) ;
– pour les personnes qui ont acquis la nationalité française à partir de 2019 ;
– pour les individus qui bénéficient d'une décision judiciaire en ce sens.

♦ Lorsque ce n'est pas le cas, **il faut s'inscrire** :

– avant le sixième vendredi précédant le jour du scrutin, soit avant le 4 mars 2022 ;
– dix jours avant le premier tour en cas de situation particulière (majorité récente, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité, droit de vote recouvré, fonctionnaire muté ou militaire qui retourne à la vie civile), voire la veille du scrutin si une erreur de l'administration a eu lieu.
Il est possible de s'assurer sur Internet que son inscription sur les listes électorales est effective.

► Comment voter par procuration ?
Si un électeur prévoit une impossibilité de se déplacer dans son bureau de vote un jour d'élection, il peut faire une procuration pour confier un mandat à un autre électeur qui votera en son nom. Il existe deux possibilités pour établir une procuration :

– remplir un dossier soit dans une gendarmerie ou un commissariat de police compétents, soit au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail ;
– faire une demande en ligne grâce au téléservice intitulé Maprocuration. Une fois la procédure terminée, il faut malgré tout se rendre en personne, sous deux mois, à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

LANDES
Le Gaulois